

Le Courrier de l'unesco

Une fenêtre
ouverte sur le monde

Janvier 1979 (32^e année) 3.50 francs français



Etre un enfant
en 1979

TRÉSORS
DE L'ART
MONDIAL

138

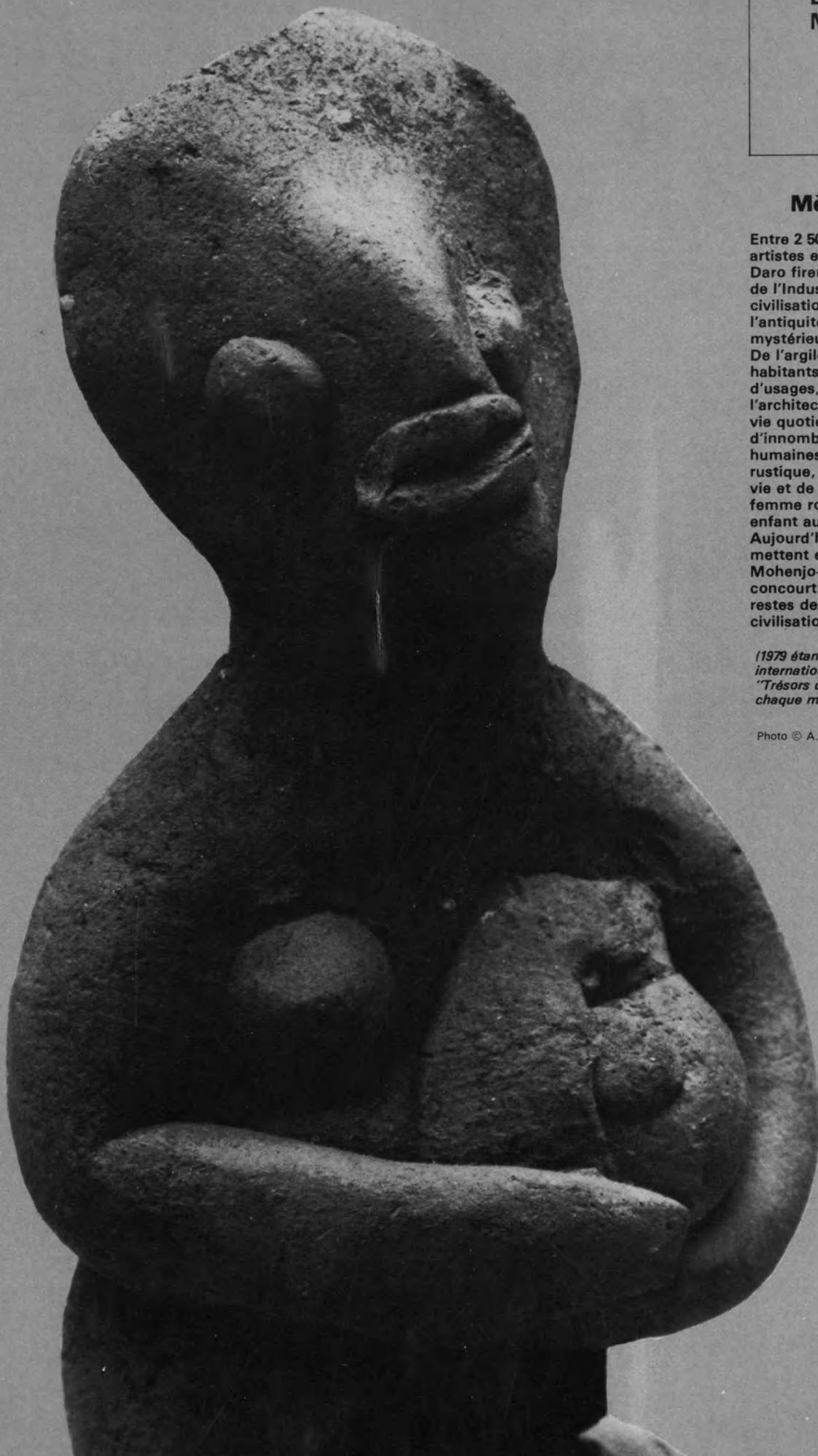
Pakistan

Mère et enfant

Entre 2 500 et 1 500 av. J.-C., les artistes et artisans de Mohenjo-Daro firent fleurir dans la vallée de l'Indus une des plus riches civilisations urbaines de l'antiquité, depuis lors, mystérieusement disparue. De l'argile, le savoir-faire des habitants tira toutes sortes d'usages, pour les besoins de l'architecture et les objets de la vie quotidienne ; il fit surgir d'innombrables figurines humaines ou animales, d'aspect rustique, mais débordantes de vie et de vigueur. Ainsi cette femme robuste et souriante, son enfant au creux de son bras. Aujourd'hui l'humidité et le sel mettent en danger le site de Mohenjo-Daro. L'Unesco concourt à la préservation des restes de cette ancienne civilisation.

(1979 étant consacrée Année internationale de l'Enfant, la rubrique "Trésors de l'art mondial" proposera chaque mois, une image de l'enfant).

Photo © A. Martin, Paris



PUBLIÉ EN 20 LANGUES

Français	Italien	Turc
Anglais	Hindi	Ourdou
Espagnol	Tamoul	Catalan
Russe	Persan	Malaysien
Allemand	Hébreu	Coréen
Arabe	Néerlandais	Swahili
Japonais	Portugais	

Mensuel publié par l'UNESCO
Organisation des Nations Unies
pour l'Éducation,
la Science et la Culture

Ventes et distributions :
Unesco, place de Fontenoy, 75700 Paris
Belgique : Jean de Lannoy,
202, avenue du Roi, Bruxelles 6

ABONNEMENT — 1 an : 35 francs français ; deux
ans : 58 francs français. Paiement par chèque
bancaire, mandat postal, CCP Paris 12598-48,
à l'ordre de : Librairie de l'Unesco, Place de
Fontenoy - 75700 Paris.

Reliure pour une année : 24 francs.

Les articles et photos non copyright peuvent être reproduits à condition d'être accompagnés du nom de l'auteur et de la mention « Reproduits du Courrier de l'Unesco », en précisant la date du numéro. Trois justificatifs devront être envoyés à la direction du Courrier. Les photos non copyright seront fournies aux publications qui en feront la demande. Les manuscrits non sollicités par la Rédaction ne sont renvoyés que s'ils sont accompagnés d'un coupon-réponse international. Les articles paraissant dans le Courrier de l'Unesco expriment l'opinion de leurs auteurs et non pas nécessairement celle de l'Unesco ou de la Rédaction. Les titres des articles et les légendes des photos sont de la rédaction.

Bureau de la Rédaction :
Unesco, place de Fontenoy, 75700 Paris, France

Rédacteur en chef :

Rédacteur en chef adjoint :
Olga Rödel

Secrétaire de rédaction : Gillian Whitcomb

Rédacteurs :

Edition française :
Edition anglaise : Howard Brabyn (Paris)
Edition espagnole : Francisco Fernandez-Santos (Paris)
Edition russe : Victor Goliachkov (Paris)
Edition allemande : Werner Merkli (Berne)
Edition arabe : Abdel Moneim El Sawi (Le Caire)
Edition japonaise : Kazuo Akao (Tokyo)
Edition italienne : Maria Remiddi (Rome)
Edition hindie : H.L. Sharma (Delhi)
Edition tamoule : M. Mohammed Mustafa (Madras)
Edition hébraïque : Alexander Broïdo (Tel-Aviv)
Edition persane : Fereydoun Ardalan (Téhéran)
Edition néerlandaise : Paul Morren (Anvers)
Edition portugaise : Benedicto Silva (Rio de Janeiro)
Edition turque : Mefra Arkin (Istanbul)
Edition ourdoue : Hakim Mohammed Saïd (Karachi)
Edition catalane : Cristian Rahola (Barcelone)
Edition malaisienne : Azizah Hamzah (Kuala Lumpur)
Edition coréenne : Lim Moon-Young (Séoul)
Edition Swahili : Peter Mwombela (Dar es Salam)

Rédacteurs adjoints :

Edition française : Djamel Benstaali
Edition anglaise : Roy Malkin
Edition espagnole : Jorge Enrique Adoum

Documentation : Christiane Boucher

Illustration : Ariane Bailey

Maquettes : Robert Jacquemin

Toute la correspondance concernant la Rédaction doit être adressée au Rédacteur en Chef.

pages

4 DEUX MILLIARDS D'ENFANTS A LA RECHERCHE DE LEURS DROITS

par Elise Boulding

9 LES ENFANTS DE LA FAIM

par Fernando Monckeberg Barros

13 LES FÉES POUR LE MEILLEUR ET POUR LE PIRE

par Jorge Enrique Adoum

17 PARENTS-ENFANTS : UN MONDE DIVISÉ PAR UNE LANGUE COMMUNE

par Anne McKenna

18 DÉCLARATION DES DROITS DE L'ENFANT**23 CONSTRUIRE UN JOUET, C'EST UN JEU D'ENFANT****27 LE DROIT A UN NOM ET A UNE PATRIE**

par Hélène Gratiot-Alphandéry

32 L'EXIL : DES ENFANTS BLESSÉS A VIE**2 TRESORS DE L'ART MONDIAL
PAKISTAN : Mère et enfant****I à IV ACTUALITÉ UNESCO****Notre couverture**

Au seuil de 1979, proclamée par les Nations Unies "Année internationale de l'Enfant", le Courrier de l'Unesco consacre ce premier numéro aux exigences absolument nécessaires pour améliorer la condition de l'enfant partout dans le monde. Nous ne pouvons ignorer combien les Droits de l'Enfant reconnus solennellement par les Nations Unies voilà déjà vingt ans, se trouvent souvent bafoués, sinon carrément violés ; pour la plupart ils restent lettre morte. Tout au long de cette année d'autres numéros et d'autres articles du Courrier consacrés à l'enfance, en montreront des aspects moins tristes.

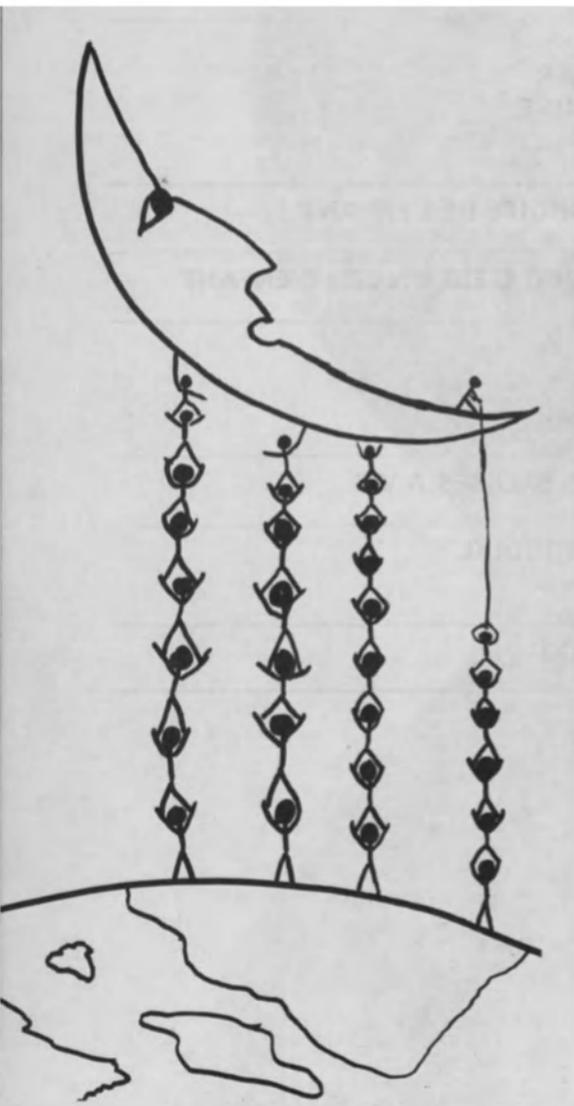
Photo P. Frey © Sipa Presse, Paris

DANS un monde en proie à la violence, à la faim, à mille formes d'inégalité et de violence sociale, que peut représenter l'Année internationale de l'Enfant ? L'occasion d'élucider les besoins que ce monde crée à l'enfant, réfléchir à ce que sont les jeunes parmi nous, reconnaître tout ce que l'enfant et l'adolescent apportent à la vie des adultes, leur imagination, leur sensibilité, leur capacité de travail, leur invention. Il est l'heure de célébrer leur présence dans le cycle de la vie, et leur fécond compagnonnage dans l'édification du monde qui est le nôtre.

Au regard de la loi, et particulièrement dans le monde occidental, toute personne demeure "enfant" jusqu'à sa majorité

légale ; seule, en effet, cette majorité lui confère pleinement le droit de choix social et de contrat. Entre ce que peuvent réellement les enfants, et ce que la loi leur permet, le contraste est flagrant. Les adultes sont, pour la plupart, inconscients de cette contradiction, pour ne rien dire des parents eux-mêmes. Nous nous occuperons ici de cette génération oubliée, les enfants et les adolescents de moins de vingt ans, en tant que membres actifs et bâtisseurs de la société.

Certains documents de l'Unesco parlant de la jeunesse, se réfèrent parfois à l'expression "racisme anti-jeunes" ; ils évoquent l'hostilité des comportements publics et des considérations privées à



Si tous les enfants du monde montaient sur les épaules les uns des autres, ça ferait une colonne longue comme trois fois et demi la distance de la terre à la lune. Et ils n'auraient pas 14 ans !...

Dessin © Sophie et David Brabyn, 7 ans

Deux milliards d'enfants à la recherche de leurs droits

par Elise Boulding

humaines (sauf peut-être dans des sociétés plus innocentes, plus égalitaires que la nôtre) et il engendre régulièrement attitudes de domination et tendance à écraser autrui. Autorité, pouvoir, statut, autant de mots significatifs d'une organisation sociale moderne et qui font mal quand il

ELISE BOULDING, sociologue américaine, est secrétaire du Comité consultatif pour le programme de développement humain et social. Elle a conduit plusieurs études internationales sur la guerre et la paix, le développement, la vie familiale et les femmes dans la société. Elle est l'auteur de *The Underside of History : A View of Women through Time (Les Dessous de l'Histoire : un regard sur la femme à travers le temps)* une étude sur les rôles social, économique et politique de la femme au long de 4 millénaires. Son étude *Children's Rights and the Wheel of Life (Les droits de l'enfant et la roue de la vie)* écrit à l'occasion de l'Année internationale de l'Enfant sera publiée aux Etats-Unis dans le courant de cette année aux éditions Transaction Press, New Brunswick, New Jersey, U.S.A.

s'agit des rapports parents-enfants, ou adultes-vieillards. L'autorité, c'est le pouvoir que détiennent les gens d'âge mûr et qui leur permet, sans faire usage de la force, de faire se plier à leur volonté les enfants et les vieux. Les relations de respect mutuel, d'entraide réciproque entre les générations pour s'aider à bien vivre, ne sont guère perceptibles. En Occident, par exemple, les adultes n'oseraient pas, pour la plupart, s'adresser à leur pairs de la manière dont ils s'adressent à leur enfants, pas plus qu'ils ne toléreraient, venant d'autres adultes, d'être interrompus, sermonés, qu'on exige leur attention et que souvent on brise les élans d'affection. Or, cela les enfants le subissent, et cela va de soi.

Tous les accords sur les Droits de l'homme ont pour thème, et tous les mou-

l'endroit de la jeunesse. On devrait pouvoir dire "âgisme" comme on dit "sexisme" ou "racisme" pour signifier l'hostilité qui frappe un groupe, lorsque son âge seul est pris en considération. Elle peut toucher les nouveaux-nés comme les vieillards. Pour être latente, l'hostilité qui vise le grand âge n'en est pas moins réelle. En bref, on dénie certains droits, certaines responsabilités à certaines personnes, en fonction de la seule chronologie.

Parlons du sens de la responsabilité impliqué dans la notion de "droit" : on verra mieux combien est peu satisfaisante notre conception du droit qui se borne à la garantie d'une protection. Même la société la plus démocratique comporte des élé-

ments d'autoritarisme virulent, et notamment quand elle fait parade de sa bienveillance protectrice.

L'individu protégé n'a pas le choix ; il ne peut que consentir à la protection telle qu'elle convient aux institutions protectrices, où et quand cela leur convient. Il ne peut que se soumettre. Rappelons sur ce point le rapport de l'Unesco sur les *Droits et responsabilités des jeunes (1972)* :

"Dans cette perspective, les responsabilités des jeunes apparaissent comme des obligations qui leur sont imposées par la société des adultes, bien plus que comme une possibilité d'être les auteurs des actes qui les concernent et qui, finalement, concernent l'ensemble de la société : obliga-

tion, en effet, de se soumettre à l'autorité de la famille, de la collectivité ou de l'Etat, obligation de recevoir un enseignement élaboré fondamentalement par des adultes ou même de ne pas recevoir cet enseignement s'ils appartiennent à des groupes sociaux défavorisés, obligation de travailler souvent à partir d'un âge très bas et dans de dures conditions ou, inversement, d'être frappés les premiers par le chômage, obligation, enfin, de respecter l'ordre d'un monde fait en dehors d'eux et qui leur devient de plus en plus étranger."

Le stéréotype opérant dans le préjugé à l'égard d'un groupe d'âge — en l'espèce, les jeunes — relève d'un phénomène pathologique qui détériore les relations



Photo © Ed van der Elsken, Edam, Pays-Bas

Les enfants représentent plus de la moitié de la population du monde, et pourtant ils n'ont pas voix au chapitre, même pour organiser leur propre vie. L'Année internationale de l'Enfant doit attirer l'attention du monde entier sur cette majorité silencieuse, de sorte que l'effort de tous s'accorde avec les articles de la Déclaration des Nations Unies sur les Droits de l'Enfant (voir pages 18 et 19).

vements de libération pour motif, la volonté de participer personnellement à la construction de sa propre vie et à l'édification de la société, et enfin, la possibilité d'accéder aisément aux ressources qui permettent cette participation. Or, dans le cas des enfants, ou bien l'on tient pour vrai qu'ils sont ignorants et incapables d'une participation sociale significative ; ils doivent donc être séparés du monde des adultes jusqu'à leur majorité, en vertu d'un mécanisme familial qui est là, en principe, pour prévenir le désordre social ; ou bien l'on considère que dès la première enfance, leurs possibilités de participer sont susceptibles d'être développées, et qu'ils seront ainsi amenés, au sein de la famille comme dans les sphères publiques, à intervenir et à prendre des décisions selon leurs intérêts et leurs aptitudes. Or, s'il en est ainsi, des

modifications substantielles s'imposent dans la Déclaration des Nations Unies sur les Droits de l'enfant, et dans les concepts qui régissent les droits et responsabilités des enfants au sein des familles et des communautés, tant sur le plan coutumier que sur le plan légal.

Plus encore, il faut aussi qu'interviennent certains changements radicaux dans notre conception du processus social et de l'ordre civil. Les enfants et les jeunes représentent aujourd'hui plus de la moitié de la population du monde, c'est à dire qu'ils sont plus de deux milliards complètement exclus des mécanismes d'évaluation et d'élaboration politique dans quelque société que ce soit. Faire participer activement à la vie de la société toutes les personnes jeunes capables d'exprimer, quel que soit leur âge, ce qui les préoccupe et

▶ les touche signifierait à long terme une fantastique révolution pour chaque pays, pour le monde entier — sans parler des Nations Unies elles-mêmes.

L'Année internationale de l'Enfant peut être l'occasion de repenser fondamentalement les droits de l'homme et de la personne. En effet, elle met en pleine lumière la seule condition humaine universellement partagée et vécue en situation minoritaire, l'enfance, et le seul processus humain universellement partagé, les âges de la vie. N'est-ce pas, pour chacun, l'occasion de lier, par l'imagination, le temps d'une vie personnelle à celui des jeunes et des vieux qui sont aujourd'hui parmi nous, de repenser et de réviser les schémas de l'antique domination familiale, et de porter un regard nouveau sur ce qu'ils signifient en termes de contrainte physique, sociale et spirituelle, d'empêchement à l'épanouissement.

Le pouvoir qui contraint la personne est aussi celui qui favorise l'injustice sociale et économique. Enfants, adultes, vieillards sont en proie à la maladie, à la faim, périssent prématurément dans les guerres, parce que l'image réduite du monde selon le schéma domination/soumission, centre/périphérie, avoir/n'avoir pas, guide les relations au sein des nations et entre les nations, comme aussi au sein des familles, des communautés locales et entre les unes et les autres. Le jeune et le vieux sont rejetés à la périphérie du monde. Les leviers du pouvoir jouent toujours de telle sorte qu'ils sont affamés les premiers, surtout s'ils sont pauvres ; or, pour la plupart, les pauvres, dans le monde, sont ou très jeunes ou très vieux.

L'arène politique est à la fois le meilleur endroit et le pire pour attendre un changement social significatif en vue d'un ordre social plus juste. Si les années de célébration que marquent les Nations Unies veulent dire quelque chose, c'est bien parce qu'elles permettent de réexaminer les fins

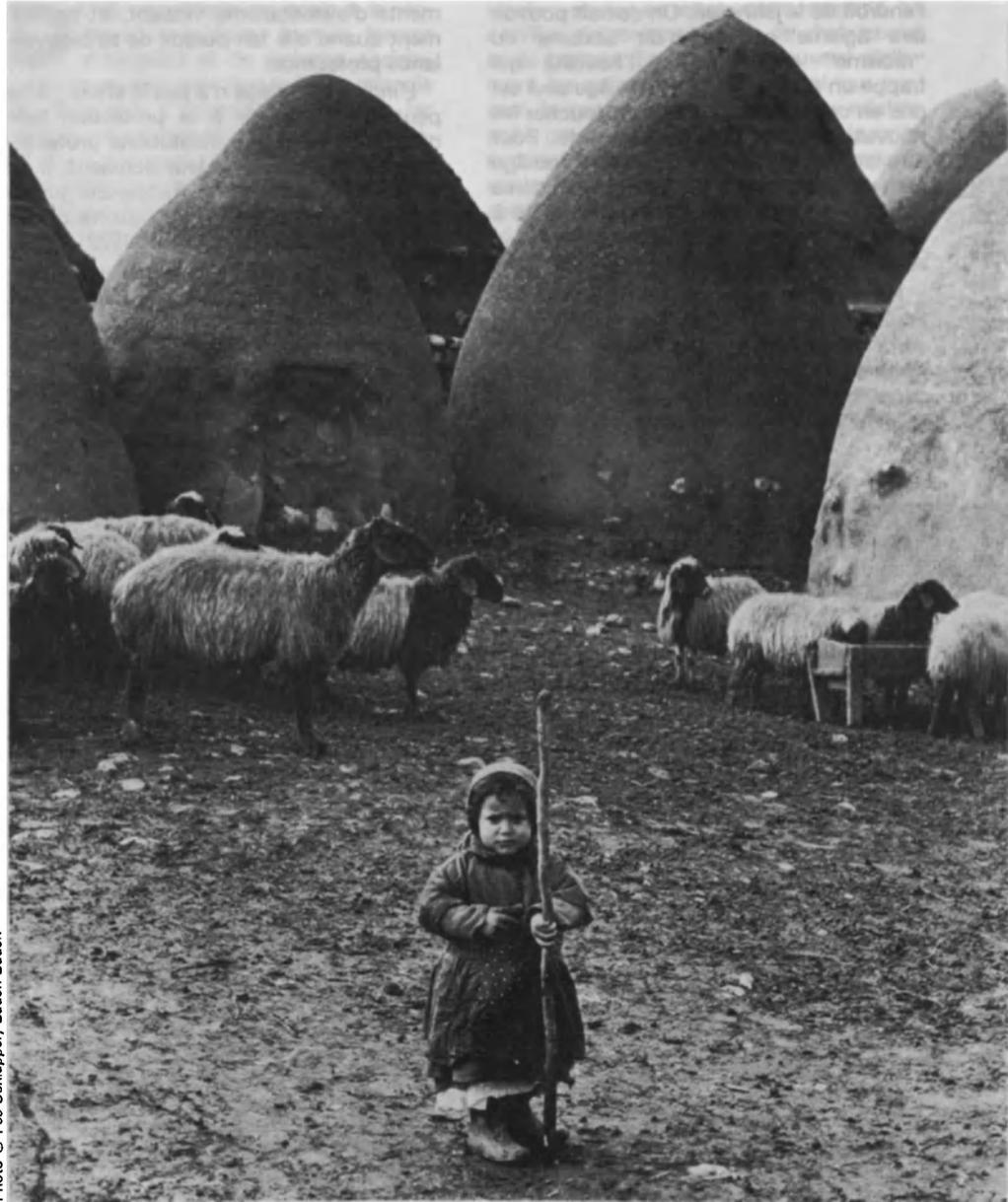


Photo © Fee Schlapper, Baden-Baden



Photo J.E. Labbé © Gamma, Paris

et les moyens en cherchant une issue politique. L'Année internationale de l'Enfant offre à ceux qui déterminent les politiques un terrain nouveau où s'attaquer aux problèmes du mieux-être humain : c'est le lieu où viennent se croiser les relations de l'enfant, de l'adulte et de la communauté.

C'est le rapport adulte-enfant qui témoigne du point sensible sur lequel on peut intervenir pour rompre le cercle vicieux des comportements dominateurs qui envahissent la vie publique et la vie internationale. Comportements qui, dans la famille même, chaque jour, manifestent un exercice dévoyé du pouvoir et sont amalgamés subrepticement aux soins et à la sollicitude qui maintiennent la famille en tant qu'institution nécessaire au développement humain. Si nous fermons les yeux, et dans la famille, et dans la communauté, sur les inconséquences et les absurdités des rapports actuels d'adulte à enfant, nous risquons inutilement de compromettre le présent de nos enfants comme leur avenir. Les programmes des grands moyens d'information sur le droit de l'enfance à la sécurité et au bonheur (comme à la sécurité et au bonheur de la vieillesse), ne peuvent se substituer à une confrontation résolue et sans réticence entre générations, tenant compte de leurs perceptions, besoins et intérêts qui sont différents, mais dans un contexte de responsabilité consentie, de responsabilité mutuelle.

Il n'est pas de programmes spéciaux — alimentation, santé, éducation — décidés pour les enfants qui puissent se substituer à des programmes de la communauté, établis par les adultes de concert avec les enfants eux-mêmes, et où les possibilités de la jeunesse pour le mieux-être de tous seraient reconnues sans réserve.

En Occident, nous sommes fiers d'avoir traduit dans les faits un siècle de recherches et de luttes concernant les nouveaux-nés, les enfants et les jeunes. Nous avons structuré leur environnement, conçu les

La Déclaration des Droits de l'Enfant précise dans son 9^e principe : "L'Enfant ne doit pas être admis à l'emploi avant d'avoir atteint un âge minimum approprié ; il ne doit en aucun cas être astreint ou autorisé à prendre une occupation ou un emploi qui nuise à sa santé ou à son éducation, ou qui entrave son développement physique, mental ou moral". Officiellement, les enfants de moins de quinze ans ne sont pas nombreux sur le marché du travail. Mais toutes les estimations ne montrent qu'une partie de l'iceberg. Le statut du "jeune économiquement actif" pose en effet un problème de définition très controversé sur lequel les gouvernements se montrent particulièrement chatouilleux. Bien des enfants peuvent être considérés comme des "travailleurs familiaux non rémunérés" ; un petit nombre sont des salariés, employés le plus souvent dans l'agriculture, les ateliers, les petites entreprises de type familial des régions rurales. Dans les grandes villes et leurs banlieues, les enfants pauvres arpentent les rues en quête de nourriture et de petits travaux.

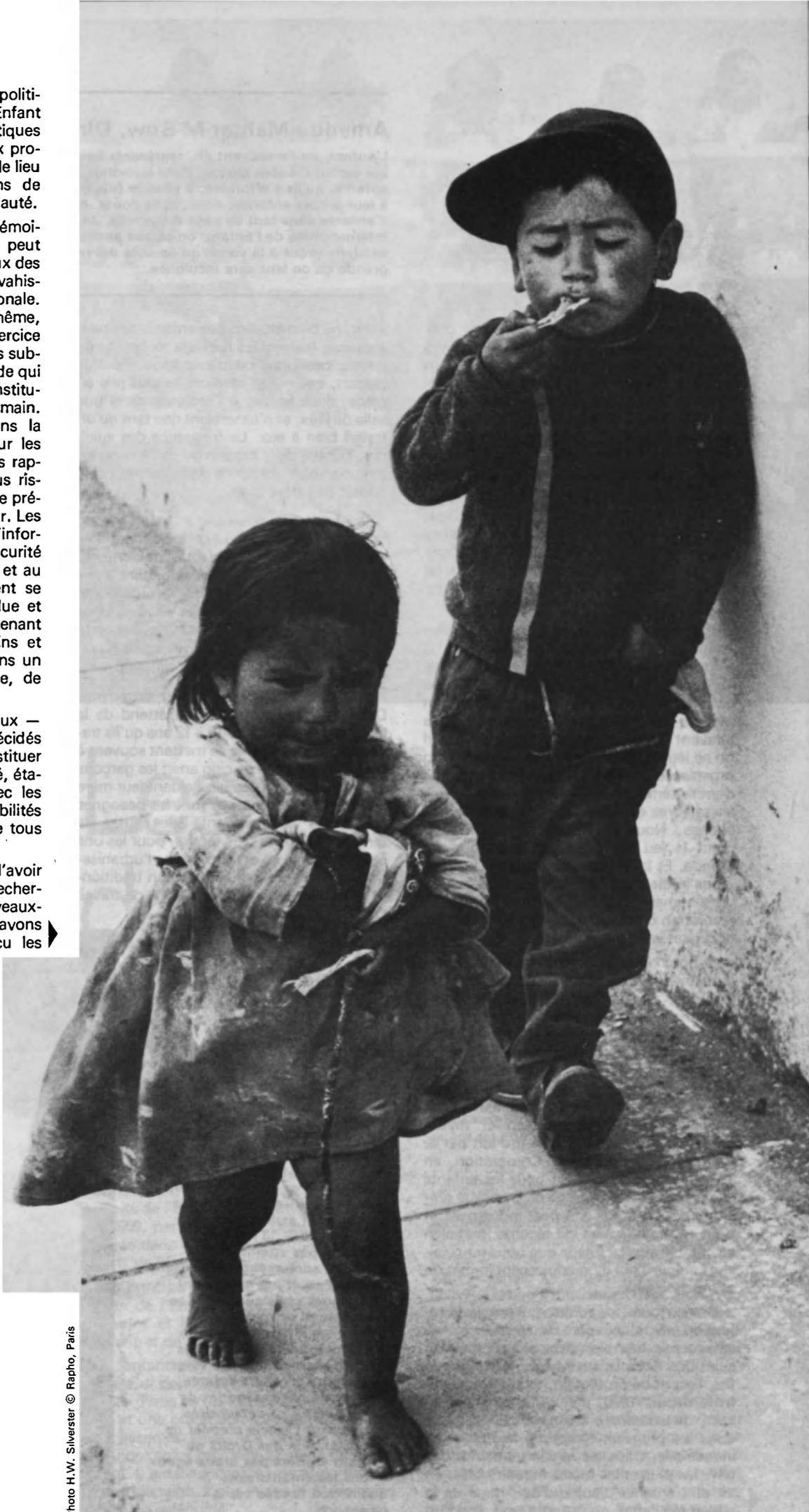


Photo H.W. Silverster © Rapho, Paris

Amadou-Mahtar M'Bow, Directeur Général de l'Unesco

L'enfant, on l'a souvent dit, représente l'espoir du monde. Il faut qu'à travers les activités qui seront menées partout dans le monde, les adultes essaient de mieux comprendre les enfants, qu'ils s'efforcent, à chaque fois qu'ils veulent agir vis-à-vis d'un enfant, de penser à leur propre enfance. Ainsi, sans doute, éviteront-ils les sévices qui affectent tant d'enfants dans tant de pays du monde. Je souhaite qu'à la fin de cette Année internationale de l'Enfant, on puisse penser que le monde est devenu plus fraternel, plus solidaire grâce à la vision qu'on aura donnée des enfants et grâce aussi à la tolérance plus grande qu'on leur aura inculquée.

▶ jouets et le matériel éducatif qui leur conviennent, analysé leurs facultés réceptives aux plus divers enseignements. Si nous sommes les potiers, ils sont eux, l'argile. Intuitivement, ceux qui aiment les enfants de tout âge ont cependant toujours su qu'ils sont bien davantage que malléable argile.

Nous découvrons peu à peu, à présent, que le développement de l'enfant est en fait un processus autonome d'apprentissage, ayant sa propre organisation. Il commence dès la naissance et peut être contrecarré par les adultes s'ils traitent le nouveau-né comme un aveugle et attendrissant protoplasme.

Des observateurs travaillant avec des enfants d'âge préscolaire ont souligné le caractère spontanément organisateur de l'acquisition des connaissances chez ces enfants, la complexité de leur jugement en matière de mouvement corporel (qu'ils peuvent d'ailleurs pousser très loin, quand on ne leur impose pas des activités par trop organisées), l'entraide pleine de sensibilité dont ils témoignent entre eux quand on les laisse libres de résoudre leurs propres problèmes. Nous redécouvrons aussi comment le jeu est pour eux récréation du monde. Et la découverte majeure du vingtième siècle c'est peut-être ce rôle des activités humaines les plus spontanées dans la récréation continuelle d'une société par les plus jeunes de ses membres.

Si nous nous reportons à la période pré-industrielle en Europe ou bien si nous considérons, aujourd'hui, les pays les moins industrialisés du Tiers-Monde, nous constatons que des personnes de 10 à 12 ans, ou un peu plus, mènent une existence d'adultes, sont pleinement responsables d'elles-mêmes, et que leur apport économique est bien réel, que ce soit sur leur lieu de travail ou bien au sein de la famille. "Invention d'un adolescent", film produit par la Canadian Broadcasting Corporation en 1970, montre ce que fut pour les enfants des pays riches le passage de la société pré-industrielle à la société post-industrielle et nous révèle combien est récente, combien discutable aussi, l'image que nous nous faisons aujourd'hui d'un adolescent immature et irresponsable.

De nos jours, les adultes qui ont, par profession, à s'occuper de l'enfance, ne savent pas très bien à quoi s'en tenir au sujet des enfants au travail. Pour l'essentiel, l'esprit de protection, tel qu'il se manifeste depuis 1970, dérive du désir nécessaire de soustraire les enfants aux abus dans les premiers temps de la révolution industrielle. Dans les régions urbaines des pays les plus et les moins industrialisés, on dit aux enfants d'aujourd'hui, issus de la classe moyenne, qu'ils n'ont qu'à courir et

jouer, ou bien étudier. Les enfants des pauvres eux, traînent les rues à la recherche de petites besognes ou d'aventures. Pour la plupart, ceux-là se sentent partout pris au piège, dans la rue, à l'école ou dans une salle de jeux, et n'aimeraient rien tant qu'un travail bien à eux. La fréquence des suicides, l'usage de la drogue ou de l'alcool, les innombrables abandons scolaires, tout cela traduit leur désespoir.

Pourquoi ce désespoir ? Jouer est un mot vide de sens quand manquent ces espaces libres où un enfant peut se modeler un environnement correspondant à ses besoins et à ses vœux. Une récente étude de l'Unesco sur les enfants citadins dans diverses régions du monde (*Growing up in cities* — grandir dans les villes, de Kevin Lynch) en donne la preuve éclatante.

A la campagne, il en va tout autrement. Dans les régions rurales, on attend de la plupart des enfants de 10 à 12 ans qu'ils travaillent. A vrai dire, ils se mettent souvent à travailler dès l'âge de cinq ans ; les garçons vont aux champs, les filles aident leur mère à élever les plus jeunes, font les besognes ménagères et travaillent, elles aussi, la terre. Dès l'âge le plus tendre, pour les uns et les autres, il en est ainsi. Avec l'urbanisation, qu'il s'agisse d'urbanisation traditionnelle ou moderne, les conditions de travail

deviennent plus pénibles. Dans les années 1970, une grande valeur sociale s'attachait à la scolarité et l'on trouve à cette époque peu d'émulation à dénoncer le travail des enfants ; pour la plupart, ceux qui travaillaient alors, soit chez leurs parents, soit comme salariés, n'ont pas été recensés.

S'il y a eu incohérence des politiques touchant le travail des enfants et des adolescents, il n'y eut jamais en revanche, d'incohérence envers les obligations militaires des jeunes. Les mineurs ont toujours été enrôlés. Et l'histoire militaire compte bien des adolescents. Dans le monde moderne, c'est aux jeunes gens de moins de 21 ans qu'incombe une lourde part du fardeau de la défense nationale.

Nous sommes si bien habitués à la rhétorique juridique et sociale touchant la protection des mineurs, que nous en oublions le fait qu'une bonne part des soins et de la protection des jeunes incombe en réalité à des personnes qui sont elles-mêmes encore mineures.

Une conférence internationale réunissant 39 pays et consacrée à la fertilité des adolescents s'est tenue aux Etats-Unis en 1976. Voici ce que nous lisons dans le rapport intitulé "11 millions de Teenagers" (11 millions d'adolescents de moins de vingt

SUITE PAGE 34

A droite, une fillette montre sa tendresse à ce qui fut jadis une poupée. Sur les 60 millions de femmes qui étaient devenues mères en 1975, 13 millions n'avaient pas atteint l'âge adulte. L'adolescente qui devient mère ne court pas seulement des risques physiques ; elle se trouve aussi confrontée à d'énormes difficultés d'ordre social et juridique. Les mères célibataires de moins de vingt ans, et surtout leurs enfants font partie des catégories de mineurs les plus défavorisées. Et pourtant l'article premier de la Déclaration des Droits de l'enfant confère des droits égaux à tous les enfants sans distinction fondée sur la naissance.

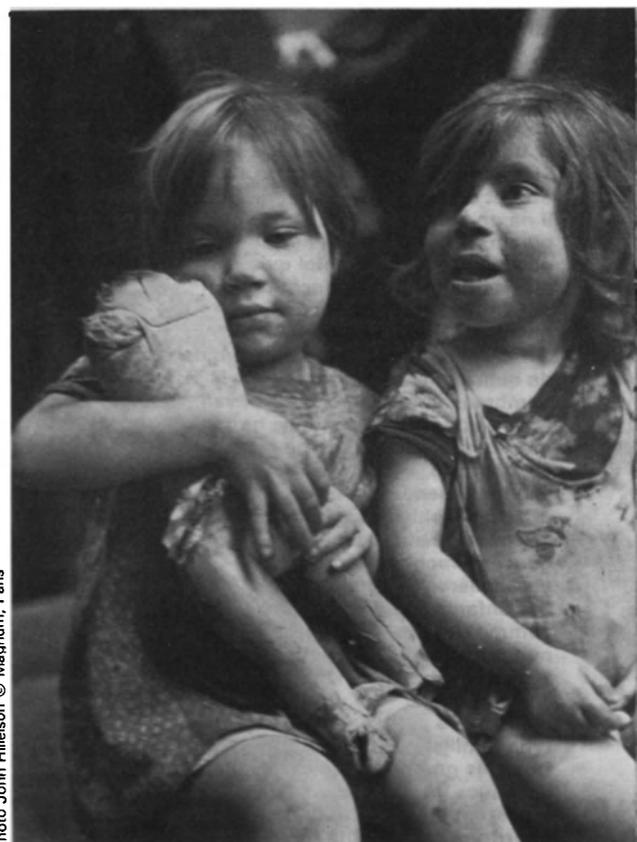


Photo John Hillison © Magnum, Paris

Devant ce paradis des nourritures enfantines, il convient de rappeler que près de 100 millions d'enfants de 0 à 4 ans sont sous-alimentés (voir tableau page 10).

Photo © Joel Yale, Exposition mondiale Stern, Hambourg



Les enfants de la faim

par **Fernando Monckeberg Barros**

DE tous temps, l'humanité s'est montrée soucieuse de la protection et des soins requis par l'enfant. Cette vigilance s'exerce surtout au début de la vie, car l'être humain naît sans défense et désemparé, et sa fragilité exige le secours d'un puissant instinct maternel.

FERNANDO MONCKEBERG BARROS, pédiatre chilien, a été professeur d'Université dans son pays et à Harvard. Il est membre de plusieurs sociétés savantes au Chili, en Amérique latine et en Amérique du Nord. A plusieurs reprises il a participé aux activités de diverses commissions de l'Unicef et de l'OMS. Auteur de nombreux articles et d'ouvrages traitant de l'alimentation et de la nutrition, son livre *Jaque al subdesarrollo (Echec au sous-développement)* a été traduit en anglais sous le titre *Checkmate to Underdevelopment*.

Le progrès et l'amélioration des rapports sociaux ont rendu évident le besoin d'élargir cette protection et de l'étendre au-delà de la petite enfance. L'évolution des connaissances a prouvé l'énorme répercussion de l'environnement dans le développement complet de l'enfant et dans ses perspectives d'avenir. Il n'est donc pas étonnant que déjà en 1924, à Genève, on ait proclamé les "Droits de l'Enfant". Unaniment reconnus, en 1959, par les Nations Unies, ils ont été insérés dans la Déclaration universelle des Droits de l'homme.

Le principe N° 4 de la Déclaration des Droits de l'Enfant porte spécialement sur les soins et la protection de la santé de l'enfant et de sa mère :

"L'enfant doit bénéficier de la sécurité sociale. Il doit pouvoir grandir et se développer d'une façon saine ; à cette fin, une aide et une protection spéciales doivent lui être assurées ainsi qu'à sa mère, notamment des soins prénatals et postnatals adéquats. L'enfant a droit à une alimentation, à un logement, à des loisirs et à des soins médicaux adéquats".

Alors que l'on célèbre le vingtième anniversaire de cette Déclaration, on est obligé de reconnaître qu'elle est encore loin de garantir les droits qu'elle proclame. Pour beaucoup trop d'enfants, elle ne constitue guère qu'une déclaration de principes.

Au cours des dernières décennies, l'énorme quantité des connaissances acquises et appliquées ont fait notablement progresser notre société, et par là aussi, la situation de l'enfant. Il suffit de se rappeler qu'au 17^e siècle, en Europe, le taux de mortalité infantile se situait aux environs de 500‰, et qu'il descendait déjà, à la fin du siècle dernier, à 200‰. On estime actuellement la moyenne de la mortalité infantile dans le monde à 98‰, mais ce taux peut varier, d'un pays à l'autre, de 10 à 200‰.

Et pourtant, jamais comme aujourd'hui, on n'a compté autant d'enfants pauvres et souffrant de malnutrition, conséquence de l'extraordinaire explosion démographique à laquelle nous assistons : on estime en effet à 500 millions, le nombre d'individus atteints de malnutrition, des enfants pour

la plupart, et il y a dans le monde 2 000 millions de sous-alimentés.

De récentes recherches montrent que, déjà avant sa naissance, l'enfant peut se trouver en danger de malnutrition, sa croissance intra-utérine étant liée à l'état de la mère. Ce danger est évident lorsque le poids du nouveau-né est insuffisant (moins de 2 500 g.) ; près de 21 millions d'enfants naissent annuellement dans ces conditions. Alors que dans les pays industrialisés, 2 à 3 % seulement des enfants naissent avec un poids inférieur à la normale, dans les pays en développement, ce pourcentage se situe entre 20 et 30 %. Il ne s'agit pas là de prématurés, mais d'enfants atteints d'une véritable malnutrition intra-utérine, causé par une mauvaise alimentation de la mère.

Ces enfants risquent fort de tomber malades et de mourir. Parmi ceux qui réussissent à survivre, on constate des anomalies du développement et de la croissance. La boîte crânienne, elle aussi, reste plus petite, ce qui peut entraîner des troubles psychomoteurs.

Aujourd'hui, nombreux sont les enfants qui naissent dans un environnement très défavorable. Pour eux, le manque d'alimentation appropriée provoque des retards dans la croissance physique comme dans l'activité cérébrale et cela diminue leur résistance aux maladies.

Il faut préciser que, selon les recherches les plus récentes, ces troubles sont dus également à l'absence d'autres facteurs comme l'affection ou la stimulation psychosociale. Ces carences sont le triste lot des familles qui vivent dans la misère. La pauvreté en soi, avec tout ce qu'elle signifie, retarde le développement psychomoteur de l'enfant.

Le monde de la misère est gris et étouffant ; il ne stimule ni l'imagination, ni la curiosité. La lumière n'y pénètre pas. Rares y sont les couleurs, rares les jeux et tout ce qui devrait activer le développement des capacités naturelles de l'enfant. Le langage des parents, par ailleurs, est très limité, ce qui diminue la stimulation verbale. Entre l'enfant et l'adulte les relations sont indigentes et bien peu d'activités communes rassemblent la famille. L'affection, la compréhension sont réduites au minimum. L'enfant ne se sent pas protégé et vit dans l'insécurité.

Tous ces éléments ne retardent pas seulement le développement psychomoteur, mais affectent aussi la personnalité de l'enfant, ce qui l'amène à une "auto-estimation" bien faible. Lorsqu'une famille vit dans des conditions misérables, elle subit un fort déséquilibre : souvent, l'image du père se détériore ou bien, tout simplement, elle est absente. En définitive, c'est tout le poids de la misère qui provoque chez l'enfant un retard du développement psychomoteur, pouvant créer un trouble grave d'ordre "socio-biologique". Plus tard, à cause de ce trouble, l'enfant aura du mal à s'incorporer, en tant qu'élément utile, à la société. En Amérique latine, par exemple, sur cent enfants qui réussissent à entrer à l'école, une dizaine seulement vont jusqu'au bout du primaire. Diverses raisons peuvent expliquer ce haut pourcentage de désertion scolaire, mais la plus importante, c'est la limitation intellec-

tuelle qui empêche tant d'enfants de suivre une éducation normale.

Il y a plusieurs degrés dans le sous-développement. Dans certains pays, la situation est désespérée. Dans d'autres, on est arrivé à un développement intermédiaire. On a défini pauvres les pays où le revenu annuel par habitant est inférieur à 300 dollars ; ils représentent 56 % de la population du monde en développement. Ces pays sont les suivants : Afghanistan, Bangladesh, Birmanie, Cameroun, Ethiopie, Ghana, Guatemala, Inde, Madagascar, Mali, Mozambique, Népal, Ouganda, Pakistan, Sri Lanka, Soudan, Tanzanie et Haute-Volta.

Le pourcentage des enfants qui subissent les ravages de la misère y est très élevé. Ainsi, par exemple, de 26 à 54 % des moins de six ans souffrent de malnutrition grave ou moyenne et presque tous sont plus ou moins atteints de troubles dus à

microcosme, véritable système écologique. Lorsque les différents éléments de ce milieu sont en harmonie, le développement de l'enfant est complet, équilibré. Au contraire, lorsque le système se dérègle parce que ses besoins fondamentaux restent insatisfaits, il en résulte des effets désastreux pour l'enfant et il est bien probable que le mal soit irréparable. Les possibilités de développement de l'enfant s'en trouvent réduites, et il devient une proie facile pour les maladies quand il n'est pas exposé à une mort prématurée.

Le nombre des familles qui, dans le monde en développement, n'arrivent pas à satisfaire des besoins aussi fondamentaux que l'alimentation, le logement, l'hygiène sanitaire, l'éducation et la culture, est impressionnant.

Tous ces besoins de première nécessité sont importants, mais rien n'est essentiel comme la nécessité de manger. Pourquoi

Nombres estimatifs d'enfants de 0-4 ans atteints de malnutrition protéino-calorique (MPC) grave ou modérée dans trois régions du monde			
Region	MPC grave	MPC modérée	Total
Amerique latine 	7 000 000	9 000 000	9 700 000
Afrique 	2 700 000	16 000 000	18 700 000
Asie (sauf Chine et Japon) 	6 000 000	64 000 000	70 000 000
Total	9 400 000	89 000 000	98 400 000

Source : Chronique OMS, Vol. 8, 1974

une malnutrition quelconque. Presque tous aussi présentent un retard dans la croissance physique : leur taille est inférieure à ce qu'elle devrait être pour leur âge.

Dans le reste des pays en développement, 15 à 25 % des enfants sont victimes d'une malnutrition plus ou moins grave.

On peut affirmer qu'aujourd'hui dans le monde, la moitié des enfants de moins de six ans présentent des signes de malnutrition légère, moyenne ou grave. Aussi la santé de ces enfants ainsi que le développement de tout leur potentiel génétique sont-ils en danger. Ce qui prouve clairement que les droits attribués à l'enfant sont restés lettre morte.

La cellule familiale de l'enfant lui est un

tant de familles n'y arrivent-elles pas ? Il doit y avoir à cela de multiples raisons, mais, plus on creuse la question, plus on se rend compte que ce n'est pas parce qu'elles ne savent pas bien s'alimenter ou qu'elles n'ont pas accès à des denrées adéquates, la vraie raison, c'est qu'elles n'ont pas les moyens économiques de se procurer une alimentation saine et équilibrée.

Il est indéniable qu'une ignorance ou des barrières culturelles peuvent encore compliquer le problème. Un simple calcul peut néanmoins démontrer que, dans la plupart des cas, cette malnutrition est due à l'insuffisance des revenus de la famille. Et c'est toutefois l'enfant qui subit les plus graves conséquences de cette situation. D'une

part, il dépend physiquement des autres pour se procurer sa nourriture, et d'autre part le processus rapide de sa croissance lui crée d'importants besoins nutritifs.

Si dans les pays pauvres, on étudie les différentes couches de la société selon leur alimentation, on constate une relation directe entre le niveau des revenus de la famille et le nombre de calories qu'elle consomme. La qualité du régime alimentaire, la consommation de calories et de protéines d'origine animale, sont directement proportionnelles aux revenus.

Dans la structure sociale du sous-développement, on remarque que les revenus sont presque toujours distribués de manière injuste, puisqu'ils se concentrent sur un faible pourcentage de la population. Pourtant, ce n'est pas cela qui empêche d'abord les groupes les plus défavorisés de se procurer un régime alimentaire convenable. Car dans la presque totalité des pays en développement (à l'exception des pays producteurs de pétrole), il n'y a tout simplement pas de revenus à se partager. Et même si l'on arrivait à une distribution équitable, il s'agirait, tout au plus, d'une distribution équitable de la pauvreté.

En 1970, le citoyen des Etats-Unis avait dépensé en moyenne un peu plus de 600 dollars rien que pour se nourrir. Pour cette même année, le revenu moyen par habitant de presque tous les pays en développement, a été bien inférieur à cette somme. Aujourd'hui, pour la moitié d'entre eux, ce revenu n'atteint pas 300 dollars par habitant et par année.

Le citoyen américain consacre, en moyenne, 16,8 % de son revenu à son alimentation. Par contre, le faible niveau de leur revenu oblige les Latino-américains à y consacrer environ 64 %. En Inde, ce pourcentage s'élève à plus de 84 %. Et tout en dépensant une partie si importante de leur revenu pour se nourrir, 46 % de la population latino-américaine et 78 % de celle de l'Inde consomment un nombre de calories inférieur aux recommandations de la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'alimentation) et de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé).

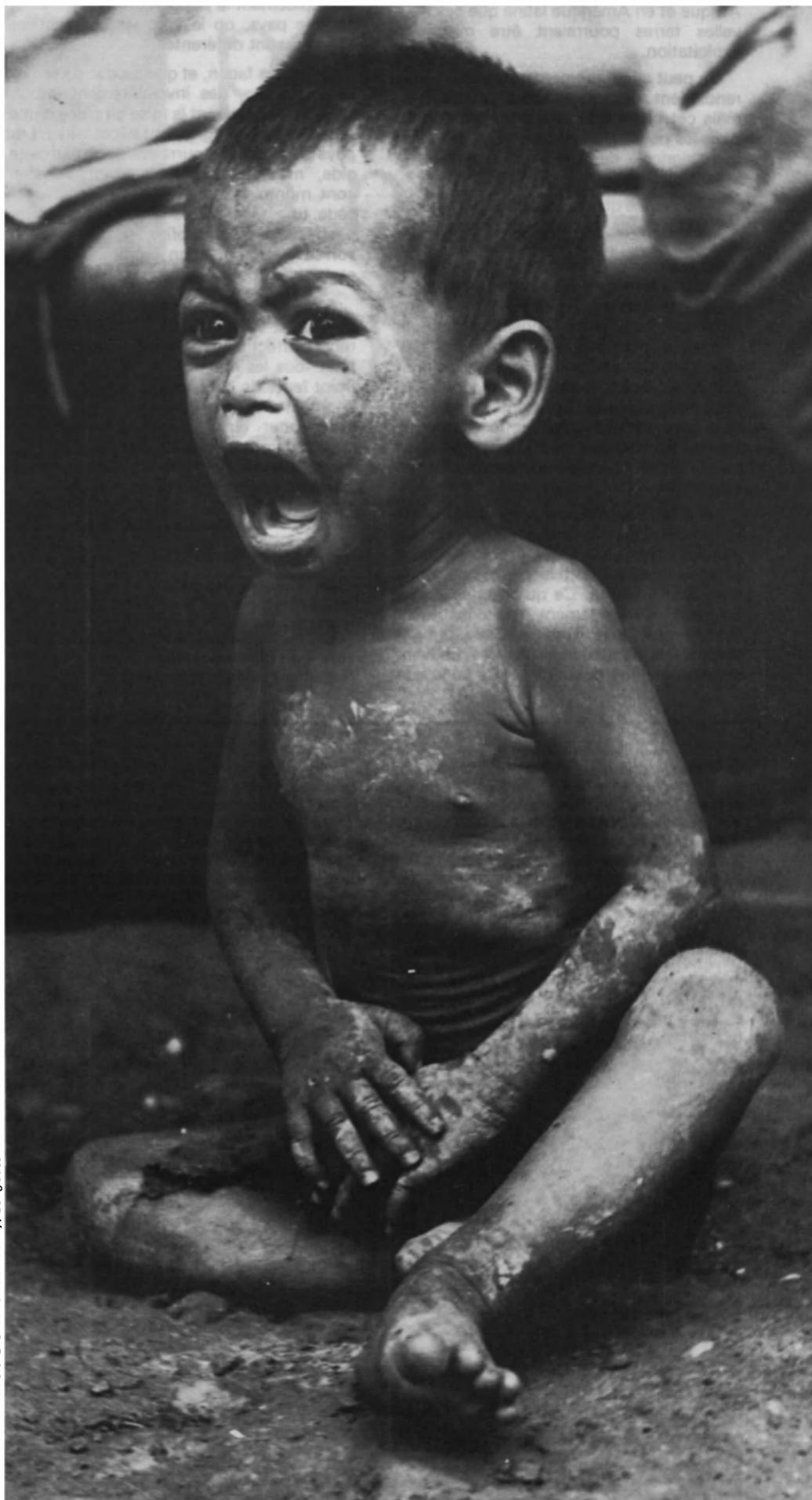
Tant que le produit national brut des pays pauvres ne subira pas une hausse importante, tant que l'on n'ira pas vers une plus juste redistribution interne de leur revenu, il est clair que les enfants ne pourront pas vraiment jouir de leurs droits. Tant que la pauvreté et la misère subsisteront, la Déclaration des Droits de l'Enfant restera une figure de rhétorique.

Lorsque l'on s'interroge sur l'avenir, la grande question, c'est de savoir combien, demain, nous serons sur terre. Selon les prévisions des Nations Unies, d'ici à l'an 2000, on estime que la progression moyenne de la natalité sera de 2 % par an, ce qui nous fera passer de 4 000 millions à 6 257 millions, soit une augmentation d'environ 250 millions dans les pays industrialisés et de 2 000 millions dans les pays en développement.

Selon les rapports de la FAO, les aliments produits dans le monde permettraient théoriquement de nourrir correctement toute la population du globe. En pra-

Carlos Andrés Pérez, Président de la République du Venezuela

Dans notre pays, plus de cinquante pour cent de nos enfants de moins de six ans, sont dans un état de dénutrition qui nous fait mal présager du futur. Je crois que prendre soin de l'enfant est une obligation du monde entier. Les nations industrialisées devraient penser à nos enfants, en considérant comment sont payées nos matières premières et les prix très élevés et croissants, auxquels nous sont vendus les moyens de production et les produits manufacturés qui nous permettent le développement.



► tique, la situation est bien différente. Les pays riches bénéficient d'un régime alimentaire très supérieur, en moyenne, aux besoins fondamentaux, tandis que les pays pauvres sont soumis à un régime alimentaire tout à fait insuffisant.

Actuellement, les terres cultivées du globe occupent une superficie de 1 400 millions d'hectares et l'on pourrait arriver à en cultiver 2 300 millions. C'est surtout en Afrique et en Amérique latine que ces nouvelles terres pourraient être mises en exploitation.

On peut aussi augmenter notablement le rendement des terres déjà productives, mais cet effort doit être entrepris surtout dans les pays en développement, le rendement agricole des pays riches ayant déjà atteint un haut niveau.

On a calculé qu'il faudrait investir environ 700 000 millions de dollars pour doubler la production alimentaire d'ici à l'an 2 000. La plus grande part de cet investissement devrait se faire dans les pays en développement, ces derniers devant alors investir une moyenne de 32 000 millions de dollars par année. Mais leurs faibles ressources rendent ce projet pratiquement irréalisable, et il faudrait que cet argent provienne des pays industrialisés. Le montant de cette aide peut paraître élevé, cette somme ne représente pourtant que le dixième de ce que le monde dépense, chaque année, en armements.

Dans les pays pauvres, l'insuffisance de la production alimentaire n'est qu'une manifestation d'un grave problème social et économique, dont la complexité varie d'un Etat à l'autre. Ce qu'on appelle "les pays en développement" ne constituent pas un groupe homogène. Certains sont surpeuplés, tandis que d'autres peuvent augmenter leur population. Certains ont

des ressources abondantes et inexploitées, d'autres en sont pratiquement dépourvus. Les uns sont dans une situation de misère et de malnutrition quasi désespérée, d'autres sont dans une situation de développement intermédiaire. Tantôt l'économie est une économie de subsistance, tantôt l'industrialisation est plus ou moins avancée. Ici, la population est presque totalement rurale, ailleurs on voit s'accroître rapidement la population urbaine. Pour chaque pays, on le voit, les perspectives d'avenir sont différentes.

De toutes façon, et quelles que soient les circonstances, des investissements importants en capitaux, et la mise en place d'une nouvelle technologie, sont nécessaires. Les pays développés pourraient apporter cette aide, mais, jusqu'à maintenant, ils s'en sont montrés bien avertis. Celui qui possède une technologie avancée ne l'offre pas facilement ; il profite, au contraire, de son savoir comme d'un instrument efficace et nouveau pour augmenter son profit.

En résumé, et pour revenir à notre point de départ, si l'on n'est pas encore arrivé à rendre effectifs les "Droits de l'Enfant", et pour tous les enfants du monde, ce n'est point faute de connaissances. Simplement l'homme n'est pas fermement déterminé à lutter pour eux. Le profond sentiment humanitaire nécessaire à cette tâche n'est pas encore né. Il n'y a toujours pas la générosité requise ni le désir de faire des sacrifi-

ces pour les autres. Il est bien évident que la lutte pour les Droits de l'Enfant passe par le renoncement de certains à un peu de leur confort pour que la qualité de vie des autres s'améliore.

Est-ce trop demander ? En 1963, l'Assemblée Générale des Nations Unies recommandait aux pays industrialisés de consacrer au moins 1 % de leur Produit National Brut à aider les pays sous-développés. Quinze ans ont passé et ce petit sacrifice est loin d'avoir été consenti. Aucun des pays riches n'a voulu encore prêter cette aide qui ne représente pourtant qu'une bien faible part de leur produit national brut.

Naturellement, cette solidarité humanitaire ne devrait pas s'exercer seulement au niveau international, mais également à l'intérieur des pays sous-développés où quelques uns mènent une vie facile aux dépens de tant d'autres qui ont du mal à vivre.

L'histoire abonde en exemples montrant l'immense pouvoir de l'homme pour affronter des difficultés qui paraissent insurmontables. Mais l'homme ira-t-il de l'avant ? Répondra-t-il à la grave situation dans laquelle se trouve l'humanité ? Quand l'existence même de l'espèce est aujourd'hui menacée, peut-être l'heure est-elle venue de faire que cet espoir devienne réalité.

Fernando Monckeberg Barros

Sa Majesté Bhumibol Adulyadej, Roi de Thaïlande

C'est le devoir des générations qui ont l'âge et l'expérience de la vie, d'aider et de guider les générations qui les suivent en communiquant avec probité et tendresse à ces dernières le savoir, les qualités de cœur, la riche expérience qui sont les leurs. Ainsi les plus jeunes comprendront-ils, et surtout apprendront-ils, à raisonner correctement jusqu'à ce qu'ils soient en mesure de distinguer, en toute clarté d'esprit, ce qui améliore la condition humaine de ce qui la dégrade.

En dehors de la maladie, toutes sortes de dangers mortels guettent les enfants. Pas plus à l'extérieur qu'à l'intérieur du foyer ils ne se trouvent vraiment à l'abri du risque. Lorsque les enfants jouent avec les allumettes, les médicaments, les armes à feu, ils ignorent les conséquences possibles de ces jeux et y risquent leur vie. Mais les enfants sont aussi à la merci des adultes, de toutes leurs formes de violences et de leurs inconséquences. Et les bienfaits de la civilisation moderne, l'urbanisme accéléré, les mettent aussi en danger. Le plus souvent, en effet, ils sont victimes d'incendies, explosions, accidents de voiture ou de transport... Pour toutes ces raisons et partout dans le monde, des enfants trouvent la mort chaque année. Cette photo a remporté un prix dans le concours photographique "Les enfants d'Asie" organisé en 1978 par le Centre culturel de l'Asie auprès de l'Unesco, et diverses organisations privées japonaises.

Photo © Ee Hon Teck, Singapour

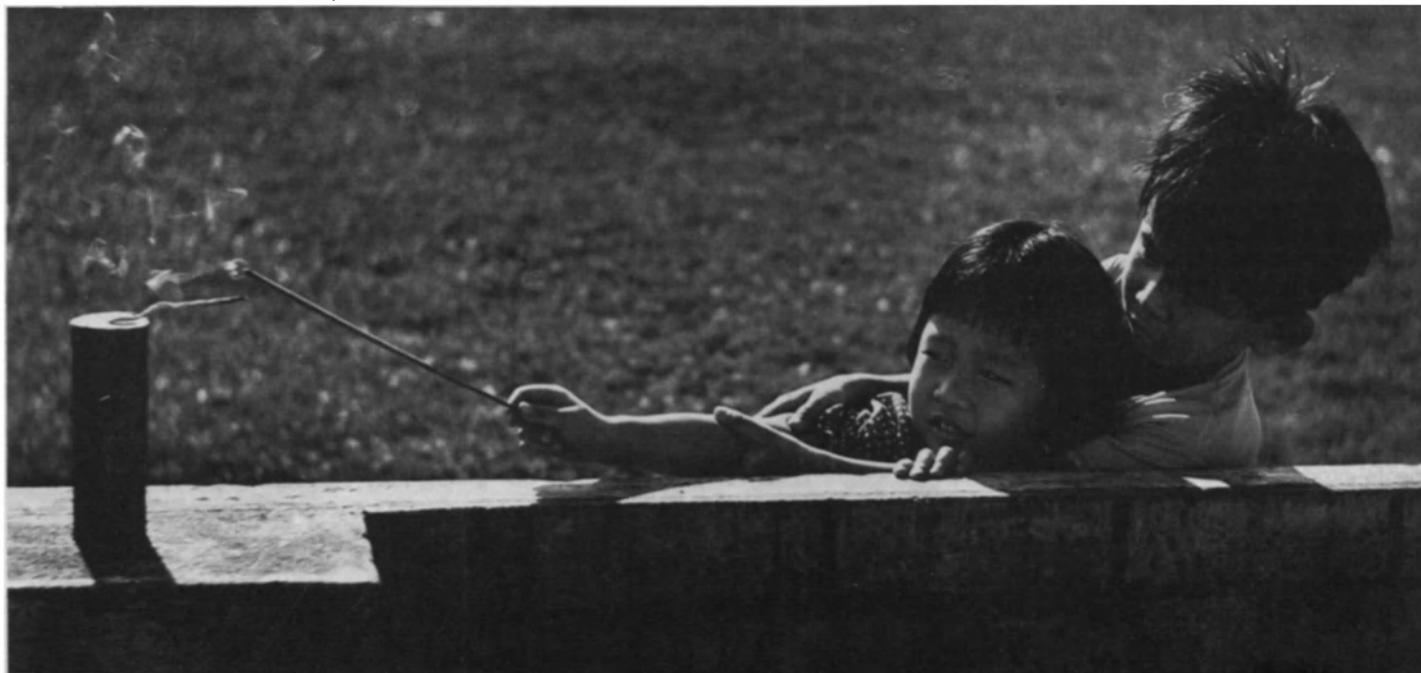




Photo © Roger Canessa, Toulon, France

Les fées pour le meilleur et pour le pire

par Jorge Enrique Adoum

S'IL est vrai, comme on l'a dit, que les fées ont endormi dans leur sourire plus d'enfants que les yeux exorbités des ogres n'en ont tenu éveillés, il serait peut-être utile de faire quelques réflexions sur le mode d'emploi, les effets secondaires et les contre-indications de ces drogues, qui, depuis deux cents ans, font dormir l'Amérique latine.

Il est probable qu'elles ont atteint le continent vers la fin du 18^e siècle, en même temps que quelques cargaisons culturelles clandestines en provenance de France, telles que les ouvrages des Encyclopédistes,

JORGE ENRIQUE ADOUM, poète et écrivain équatorien, a réuni une grande partie de son œuvre poétique en deux anthologies, citons : *Informe personal sobre la situación (Rapport personnel sur la situation, Madrid 1973)*. Sa pièce de théâtre *Le Soleil foulé par les chevaux*, dont le thème est la conquête de l'Empire des Incas par les Espagnols a été traduite en français (éd. du Théâtre de l'Atelier Genève 1970), anglais, suédois et polonais et représentée dans plusieurs pays d'Europe et d'Amérique latine. Il a collaboré au programme de l'Unesco sur les cultures latino-américaines et appartient actuellement à la rédaction espagnole du Courrier de l'Unesco.

les idées de la Révolution, les Droits de l'Homme et du Citoyen. Les contes de fées sont arrivés si opportunément pour essayer de soutenir le régime colonial qu'une autre littérature se proposait de contribuer à démolir, que l'on peut se demander si ce n'était pas l'Espagne elle-même qui nous les envoyait. En Amérique latine, il n'existait pas alors une tradition littéraire (or les contes pour enfants doivent être considérés comme faisant partie intégrante de la littérature) déjà établie comme en Asie, ni une tradition orale particulièrement riche comme en Afrique. Les légendes, les mythes et les traditions autochtones — qui, même à la campagne ont du mal à survivre, l'Indien s'étant vengé de la conquête par le silence — ne sont pas vraiment destinés aux enfants et sont plus proches de la fable que du conte. Du salon de lecture des blancs ou des métis aisés à la chambre à coucher de leurs enfants, en passant par celle de la nourrice ou de la cuisinière, puis à d'autres foyers : tel peut avoir été l'itinéraire parcouru par ces contes.

Les Histoires ou Contes du temps passé ou *Contes de ma mère l'Oye*, de Charles

Perrault, qui ont inauguré la "littérature des fées" sont aussi les plus répandus sur le continent métis. Le livre avait été écrit en 1697, à l'apogée des annexions de Louis XIV, alors que l'auteur, Grand commis protégé par Colbert, avait 69 ans. Portant la signature de Perrault d'Armancour, son fils âgé de dix ans, l'ouvrage était dédié à une princesse et destiné à l'usage de la cour de Versailles.

Déjà, le serpent tout entier était lové dans l'œuf : une littérature d'adultes, prétendument écrite par un enfant, donc pour les enfants, chargée d'une idéologie de courtisan et faite pour divertir et éduquer des princesses. Son but est indiscutable : exalter le pouvoir royal de droit divin et la dévotion aux institutions qu'il représente et sur lesquelles il s'appuie.

Ce sont les adultes qui, préférant ces contes à d'autres, les ont propagés, les ont imposés à leurs enfants, à l'âge où ils sont le plus vulnérables, faisant de leur propre expérience une règle pédagogique et confondant l'éducation avec la toute-puissance du plus âgé. Considérant que ce genre de contes étaient instructifs — tout

▶ comme ils considèrent que les gîles peuvent l'être — ils sont devenus les véritables colonisateurs de la mentalité enfantine.

Tout être humain et les enfants plus encore ont le droit de rêver. Exiger de ces contes un réalisme implacable serait cruel. Si la perception enfantine de la réalité peut sembler plus réduite que la nôtre, c'est que leur imagination y supplée à la raison. C'est un territoire habité par des images infiniment plus foisonnantes que celles que nous pouvons y introduire. Notre imagination appauvrie n'est plus la "folle du logis", mais une simple domestique au service de l'utile, du pratique et du réel. Il apparaît que c'est par ce manque d'éléments de jugement et de comparaison, que l'enfant a tendance à confondre le contenu littéraire du récit avec la réalité. C'est pourquoi, en lui imposant une réalité imaginaire venant supplanter non seulement la réalité concrète, mais aussi celle de sa propre fantaisie, nous l'avons obligé d'assumer des personnages, des contextes, tout à fait étrangers à son expérience et qui ne lui serviront à rien, ou presque rien, quand la vie lui fera son premier croc-en-jambe et qu'il n'aura que ses poings pour se défendre.

"Tout enfant, à un moment ou à un autre, voudrait être prince ou princesse",



écrit Bruno Bettelheim. Mais ce rêve, quel enfant des tropiques ou des hauts-plateaux latino-américains aurait-il jamais pu le faire, sans ces images imposées, qui ont pris corps grâce au réalisme parfois brutal des gravures de Gustave Doré, ou dans les dessins trop suaves de Walt Disney, et qui apparaissent plus vraies encore lors des représentations théâtrales auxquelles on fait participer les écoliers. Et, dans nos cultures, est-ce créer une valeur que de susciter, dès l'enfance, un désir effréné de richesse et de pouvoir ?

Etant donné les auteurs et les premiers destinataires de ces contes, rois et reines, princes et princesses sont inévitablement généreux et charitables, aimés de leurs sujets, respectés par leurs voisins. Ils n'ont ni armée, ni police (à la rigueur, des gardes-chasses au grand cœur) et n'ont jamais déclaré de guerres. A part les terribles marâtres, nul ne décrète la prison ou la mort pour ses vassaux. Le petit latino-américain n'aura pas longtemps à attendre

pour découvrir que, face à sa réalité, tout cela n'était que mensonges d'adultes.

Quant aux reines et aux princesses, elles sont belles, toujours très belles...

Il est normal que, dans des contes européens basés sur des traditions scandinaves, germaniques ou slaves, les personnages aient la peau blanche, les yeux bleus et les cheveux blonds (sauf Blanche-Neige à la chevelure "noire comme du bois d'ébène"). Mais dans nos sociétés, où discriminations économiques et raciales coïncident presque toujours, l'identification tacite de ce type de beauté avec la bonté peut changer en sentiment d'infériorité le juste non-conformisme des petites indiennes, métisses ou mulâtresses, déjà tenues à l'écart, à l'école et dans la vie, par les filles plus ou moins blanches qui en font généra-

lement leurs servantes. Dans la version de *Cendrillon* des frères Jacob et Wilhelm Grimm, cette identification est manifeste : "Cette femme (la marâtre) avait amené dans la maison ses deux filles, qui étaient jolies et blanches de visages, mais vilaines et noires de cœur". (Naturellement, c'est moi qui souligne cette conjonction qui dénonce une idéologie en établissant l'exception. Il suffit de renverser la formule et d'écrire que les deux filles étaient laides et noires de visage, mais belles et pures de cœur, pour que l'aberration raciste, même involontaire, apparaisse dans toute sa



"... Ce rêve, quel enfant des tropiques ou des hauts plateaux d'Amérique latine aurait-il jamais pu le faire, sans ces images imposées... ?" Le montage photographique reproduit quelques illustrations européennes figurant dans une édition latino-américaine des Contes de Perrault.



cruauté). C'est pourquoi dans nos pays, l'histoire du vilain petit canard, du grand Andersen, peu connue des tout petits enfants, paraît plus consolatrice, en tout cas moins cruelle, et se révèle même juste.

L'obéissance à l'autorité, pour l'enfant, c'est l'acceptation du destin : et le destin c'est la volonté de ceux qui ont plus de pouvoirs que lui, autrement dit pour l'enfant, tous les autres personnages masculins, tels ceux du *Petit-Poucet* et du *Chat-Botté*, qui, bien que soumis, sont capables d'échapper à l'injustice et de retourner en leur faveur les caprices absurdes des puissants. Mais dans les contes — miniatures de société —, les filles sont vouées à l'obéissance, à l'attente de la récompense, ce qui réaffirme en elles l'impuissance à s'évader d'une situation misérable. Cendrillon se soumettant aux vexations de sa marâtre et de ses filles, Peau-d'Ane condamnée à garder les mou-

tons, Blanche-Neige obligée de vivre dans la clandestinité, sont des modèles de résignation, vertu particulièrement exaltée par le système, surtout sur un continent particulièrement indocile. Dans les contes, il y a des récompenses, et, dans les contes comme dans la vie, des châtements : Barbe-Bleue punit la désobéissance de ses femmes en les condamnant à mort. Dans la version de Charles Perrault, le Loup avale le Petit Chaperon Rouge et sa grand-mère, bien que ni l'une ni l'autre n'aient enfreint aucune loi. Cent ans plus tard, ayant pitié du Chaperon rouge, les paysannes et les nourrices allemandes inventèrent l'arrivée des chasseurs et obligèrent les frères Grimm à les extirper du ventre du Loup. Dans cette version, l'aventure devrait suffire à dissuader la fillette de s'éloigner du chemin et la persuader d'obéir à sa mère.

L'un des contenus fondamentaux de cette littérature et de son idéologie, c'est la

solution des problèmes par des moyens providentiels étrangers à l'effort humain et qui, de plus, viennent récompenser la soumission : un fils de roi transformera l'existence de Cendrillon, un autre celle de Peau-d'Ane. Un prince ramènera Blanche-Neige à la vie, un autre la Belle au Bois Dormant.

Deux cents ans plus tard, la fable se modernise : il était une fois une pauvre employée qui lavait les verres dans un bar, à l'heure de la fermeture, en fredonnant une chanson. Un producteur de cinéma, attardé dans un coin, la découvrit et en fit une grande vedette. Malheureusement, les Marilyn Monroe sont très rares et les millions de petites vendeuses d'allumettes, de gardiennes de moutons et de cendrillons latino-américaines resteront toute leur vie des cendrillons. Elles n'ont pas de marraines-fées à la baguette magique pour les libérer de leur condition, ni pour transformer leurs haillons en robes de soie et pantoufles de vair, ni de princes pour les sauver, même pas leurs prosaïques équivalents modernes : fils de président, d'industriel, ou de banquier. Tout au plus, la femme tombera du rêve illusoire de Cendrillon dans la réalité de Blanche-Neige : si elle veut vivre dans un foyer, elle peut y rester, alors elle ne manquera de rien pourvu qu'elle fasse "la cuisine, les lits, la lessive, la couture, le tricot et tienne tout bien propre et bien en ordre" pour les nains.

Plus d'un siècle après que les frères Grimm aient exprimé leur reconnaissance à une paysanne allemande pour leur avoir raconté plusieurs fois, sans aucune modification, les histoires qui allaient devenir les *Contes d'enfants et du foyer*, les psychanalystes ont signalé l'obstination avec laquelle les enfants exigent qu'on leur redise un même conte sans supprimer, ni changer, ni



ajouter un seul détail. Je crois que cette répétition donne à l'enfant un sentiment de sécurité, la certitude que tout finira bien, cette fois encore. Je pense au petit dernier d'une famille nombreuse, ce qui, en Amérique latine, veut presque toujours dire une famille pauvre. Il écoute le terrifiant récit du Petit Poucet : ses parents "étaient fort pauvres, et leurs sept enfants les incommodaient beaucoup, parce qu'aucun d'eux ne pouvait encore gagner sa vie... Ils décidèrent de les abandonner dans la forêt pour qu'ils s'y perdent". La pensée que lui et ses frères gagnent une partie de leur vie depuis l'âge de sept ans rassurera peut-être le petit, mais paradoxalement, la certitude qu'ils ne s'égareront pas, que l'ogre ne les mangera pas et qu'ils reviendront chez leurs parents, se nourrit aussi du fait

Illustrations
© Editorial
Porrúa,
S.A., Mexico
Photo
H. W. Silvester
© Rapho,
Paris

qu'immanquablement les oiseaux mangeront les miettes de pain que le Petit-Poucet a laissé tomber pour reconnaître son chemin.

Cette tendance de l'enfant, et de l'adulte aussi d'ailleurs, à s'identifier avec les personnages et l'absence de stimulants fournis à l'imagination pour qu'elle trouve d'autres issues aux mêmes situations, déterminent, selon les spécialistes, la valeur thérapeutique de ces contes. Parce qu'ils sont sans nuances, manichéens, à angle droit, tels qu'on suppose être l'inconscient, l'enfant peut résoudre certains de ses problèmes psychologiques comme l'insécurité ou la peur, et transcender des pulsions oedipiennes ou le conflit entre le principe du plaisir et le sentiment de la réalité. C'est peut-être vrai, mais ici, il ne s'agit pas de cela.

Il ne s'agit pas non plus de nier la valeur littéraire, ni d'ignorer les branches plus ou moins universelles de la généalogie des contes de fées. On sait que le *Petit-Poucet* a de lointains antécédents chez Homère, Rabelais, dans les légendes étrusques et

Christian Andersen, Lewis Carroll, Mark Twain, Selma Lagerlöf. Mais l'argument prétendant que ces contes de fées "ne peuvent pas faire de mal puisqu'on les rencontre dans toutes les traditions du monde" est fallacieux : ils n'appartiennent pas à toutes les traditions et tout n'est pas bon par le seul fait d'être traditionnel : nous essayons, aujourd'hui, de redresser assez de conceptions erronées sur tant d'aspects de l'être humain et du monde pour ne pas les léguer à nos enfants.

Quand ceux qui savent lire, si on leur apprend à lire, peuvent se procurer des livres, ils rêvent de Simbad et d'Aladin, plus tard de Sandokán, Gulliver ou Robinson Crusoe ; les autres en restent à Buffalo Bill, tueur de peaux-Rouges, ou à Tarzan, chasseur de nègres. Avec la télévision, des héros comme Superman et Batman (existe-t-il un adjectif assez violent pour qualifier le système de valeurs qu'ils représentent et transmettent ?) pénètrent jusque dans les villages les plus isolés. Il y a encore des grands-mères, des mères ou des cuisinières

africaine. Mais cette nouvelle littérature n'attire pas tellement les enfants, peut-être par le manque d'intérêt que lui prêtent, pour le moment, la famille et l'école, peut-être par un certain conditionnement quant à la forme et au contenu des contes ou parce qu'elle n'est pas encore entrée dans la tradition.

D'autre part, quelques écrivains latino-américains publient, avec la meilleure intention, des poèmes, des contes et des fables. Mais certains auteurs semblent considérer le lecteur enfantin comme un arriéré mental, voire un crétin : dans le même esprit méprisant que n'importe quel colonisateur, ils prodiguent du mensonge, du bon marché enveloppé dans la niaiserie des jolies formules et des diminutifs : littérature infantile et non pas enfantine ! Après avoir vu sur le petit écran comment un seul cowboy est capable d'anéantir toute une armée ou l'incroyable monde sous-marin ou la stupéfiante arrivée sur la lune, il est facile de deviner ce que les petits téléspectateurs vont penser de ceux qui continuent de leur conter les fiançailles d'un tout petit crapeau avec une toute petite grenouille.

Parmi les exceptions exemplaires, il faut citer le poète et marionnettiste argentin Javier Villafane qui parcourt les hameaux et villages de l'Amérique latine, demande aux enfants de lui raconter des contes ou leur histoire et les représente dans son théâtre ambulante. Alors ses interlocuteurs se sentent des créateurs et, en vérité, ils le sont.

Il y a peu, j'ai fait partie du jury d'un concours équatorien de contes pour les enfants écrits par des enfants de neuf à douze ans. Il a fallu éliminer presque quatre-vingt pour cent des travaux, qui n'étaient que des versions serviles des contes de fées ou des films de western. N'est-ce pas là un symptôme de colonisation culturelle ? Pire encore, quand il y avait une histoire originale, les adultes l'avaient gâchée en la "corrigeant". N'est-ce pas couper la langue aux enfants ?

Dans chaque pays, et même à l'échelle internationale, on prône la peinture enfantine comme étant l'une des expressions les plus spontanées et pures de cet univers de l'enfant, que, comme l'autre, nous sommes en train de détruire. Mais il est rare qu'on incite les enfants à s'exprimer verbalement, qu'on leur reconnaisse le droit à la parole. (L'Uruguayen Jesualdo a publié, il y a plus de trente ans, des poèmes d'enfants. Et quel poète ne signerait pas un vers comme : "la pierre est un sommeil dur"). La répression de l'imagination est plus féroce quand il s'agit du langage. Lorsque l'enfant exprime sa vision du monde avec des couleurs éclatantes et des lignes tendrement titubantes, nous ne nous inquiétons pas. Ce qu'il croit que nous pensons de sa réalité, voilà qui nous préoccupe. Quand nous voyons un cercle sur une ligne verticale avec deux traits horizontaux et deux obliques, nous sourions : après tout, un homme aux yeux de l'enfant, c'est toujours comme ça, de quelque engeance ou de quelque acabit qu'il soit ; c'est un dessin, un jeu. Mais notre peur des mots révèle notre peur de la vérité. Nous craignons d'entendre crier que l'empereur est tout nu, et, quand il s'agit des enfants, l'empereur bien sûr, c'est chacun de nous.

Jorge Enrique Adoum



Photo © Claude-Yves Briot, Paris

"...Le petit Latino-américain n'attend pas longtemps pour découvrir que face à sa réalité, tout cela n'était que mensonges d'adultes."

scandinaves ; que le Chat-Botté se profile déjà dans l'*Hexaméron* de Saint Basile et dans *Les facétieuses Nuits de Straparole*, contenant plusieurs beaux contes et énigmes racontés par dix demoiselles et quelques gentilshommes et même dans les *Mille et une nuits* ; qu'Hérodote parlait déjà de la Belle au Bois Dormant ; que dans les littératures populaires française, allemande, suédoise, gaélique, grecque, finlandaise et catalane, on trouve des versions de *Barbe-Bleue*. Les étudiants latino-américains l'apprendront, eux aussi, dans le cadre de leur formation générale et de leur approche d'autres cultures, de même qu'ils devront connaître les grands noms d'une littérature qui n'est pas exclusivement destinée aux adolescents : Hans

qui reprennent le : "Il était une fois...". Les jeunes mères cultivées paraissent y avoir renoncé par le manque de correspondance entre les symboles et la réalité et par le doute que leur inspire la valeur pédagogique ou thérapeutique de l'anecdote. Face au conte de la vie, il semble que la vie de ces contes s'éteint.

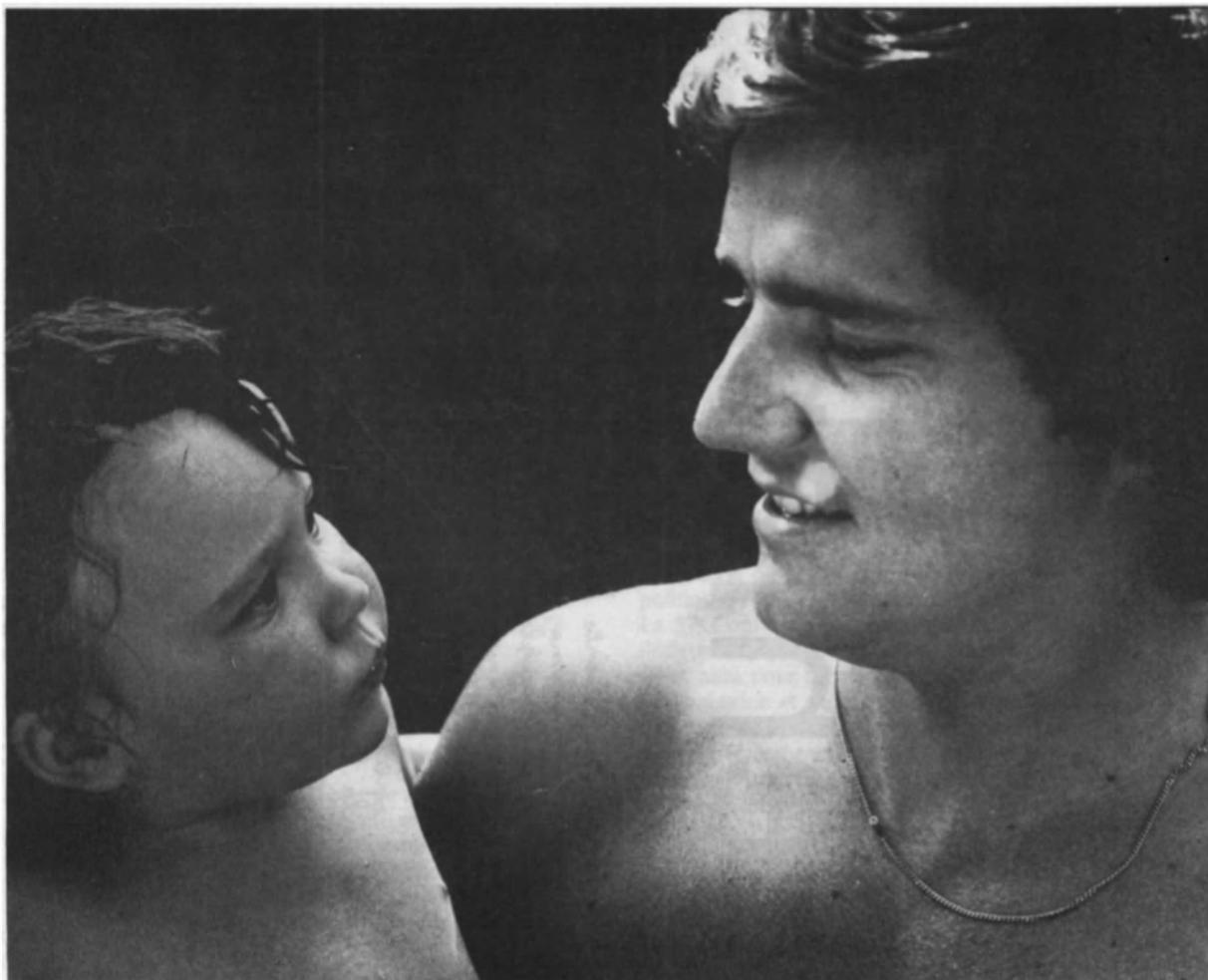
En Amérique latine, ceux qui ont conscience des difficultés de créer une tradition se sont mis, d'abord, à décoloniser la littérature enfantine. Parmi les précurseurs de cette tendance, la première place revient peut-être au Brésilien Monteiro Lobato. Nombreux sont ceux qui se consacrent à recueillir des récits autochtones, des contes de la cosmogonie indienne ou d'origine

Léonid Brejnev, Président du Présidium du Soviet Suprême de l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques

Les enfants sont notre avenir et c'est à eux de continuer l'œuvre de leurs pères et de leurs mères. Je suis convaincu qu'ils feront régner sur Terre une vie meilleure, plus heureuse. Et il est de notre devoir de faire en sorte que nos enfants ignorent la guerre, qu'ils aient une enfance tranquille et radieuse. Nous cherchons à apprendre aux enfants la bonté et l'amitié, à leur apprendre à vivre en bons voisins avec les représentants de toutes les races et nationalités, à respecter le travail, à savoir travailler pour le bien de tous les hommes.

L'enfant sourd vit dans un univers silencieux. Mais par le regard, l'enfant sourd peut comprendre son père. Des découvertes récentes ont mis en relief l'importance des gestes et des mimiques qui accompagnent le discours ; parents et maîtres y font de plus en plus appel pour aider l'enfant handicapé à communiquer. L'enfant sourd s'entraîne à suivre le regard de l'adulte avant de déchiffrer les mots sur ses lèvres.

Photo Gilles Bouyer © Petit Format, Paris



Parents-enfants : un monde divisé par une langue commune

par
Anne McKenna

Si l'on pouvait écouter à son insu un jeune écolier rentrant à la maison, on saurait comment un enfant normal et heureux parle avec sa mère. La porte à peine franchie, il se précipite pour lui raconter ce qu'il a fait depuis qu'il l'a quittée, aussi bien à l'école que sur le chemin du retour avec ses camarades. Il fait entrer le monde extérieur à la maison et tandis que sa mère l'écoute, il tisse avec elle la trame de sa vie : l'école, la famille, les amis.

Nous savons à l'heure actuelle que les enfants apprennent très vite et très tôt, et bien longtemps avant l'âge scolaire, à se

ANNE MCKENNA, psychologue irlandaise, est rédactrice au Journal international de l'Enfance préscolaire ; elle enseigne au département de psychologie de l'Université de Dublin.

servir des processus infiniment complexes de la communication avec autrui.

Dans une zone socialement défavorisée au Royaume-Uni, où un programme préscolaire d'acquisition du langage avait été mis en place, une étude a été récemment entreprise sur le point de savoir si, en vertu de ce programme, les relations entre parents et enfants s'étaient améliorées.

A peu près la moitié des parents consultés ont répondu par l'affirmative et le plus souvent ils en ont donné pour cause l'aisance d'élocution accrue de leur enfant : l'acquisition de mots nouveaux avait facilité la communication avec lui. Il semble que cette expérience préscolaire leur ait fourni des sujets de conversation et l'on peut s'étonner de voir que des parents et des enfants vivant sous le même toit aient besoin qu'on leur en fournisse. Mais

ceci n'est pas surprenant si l'on sait qu'il est des situations où le langage est superflu. En effet, le rite quotidien des repas et du coucher peut se dérouler sous la surveillance de l'adulte avec beaucoup d'efficacité et même d'affection, et cependant un minimum de mots. On peut très bien emmitoufler soigneusement un enfant pour le protéger du froid sans lui parler de son beau pull-over rouge ou bleu, ni expliquer la différence entre un manteau de laine et un autre en matière synthétique ; et on peut border l'enfant dans son lit, le soir, sans lui parler du soleil, de la lune et des étoiles. Les rares mots prononcés se résument souvent à une série d'instructions, données à l'enfant unilatéralement par l'adulte. Cela n'a rien à voir avec ce que nous appelons le dialogue, c'est-à-dire une conversation entre deux personnes qui interviennent à tour de rôle, développent, prolongent, acceptent... ou

SUITE PAGE 20

Déclaration des droits de l'enfant



1979
l'année
internationale
de l'enfant

- 1 L'enfant doit jouir de tous les droits énoncés dans la présente Déclaration. Les droits doivent être reconnus à tous les enfants sans exception aucune, et sans distinction ou discrimination fondées sur la race, la couleur, le sexe, la langue, la religion, les opinions politiques ou autres, l'origine nationale ou sociale, la fortune, la naissance, ou sur toute autre situation, que celle-ci s'applique à l'enfant lui-même ou à sa famille.
- 2 L'enfant doit bénéficier d'une protection spéciale et se voir accorder des possibilités et des facilités par l'effet de la loi et par d'autres moyens, afin d'être en mesure de se développer d'une façon saine et normale sur le plan physique, intellectuel, moral, spirituel et social, dans des conditions de liberté et de dignité. Dans l'adoption de lois à cette fin, l'intérêt supérieur de l'enfant doit être la considération déterminante.
- 3 L'enfant a droit, dès sa naissance, à un nom et à une nationalité.
- 4 L'enfant doit bénéficier de la sécurité sociale. Il doit pouvoir grandir et se développer d'une façon saine; à cette fin, une aide et une protection spéciales doivent lui être assurées ainsi qu'à sa mère, notamment des soins prénatals et postnatals adéquats. L'enfant a droit à une alimentation, à un logement, à des loisirs et à des soins médicaux adéquats.
- 5 L'enfant physiquement, mentalement ou socialement désavantagé doit recevoir le traitement, l'éducation et les soins spéciaux que nécessite son état ou sa situation.
- 6 L'enfant, pour l'épanouissement harmonieux de sa personnalité, a besoin

Les dix principes

d'amour et de compréhension. Il doit, autant que possible, grandir sous la sauvegarde et sous la responsabilité de ses parents et, en tout état de cause, dans une atmosphère d'affection et de sécurité morale et matérielle; l'enfant en bas âge ne doit pas, sauf circonstances exceptionnelles, être séparé de sa mère. La société et les pouvoirs publics ont le devoir de prendre un soin particulier des enfants sans famille ou de ceux qui n'ont pas de moyens d'existence suffisants. Il est souhaitable que soient accordées aux familles nombreuses des allocations de l'État ou autres pour l'entretien des enfants.

- 7 L'enfant a droit à une éducation qui doit être gratuite et obligatoire au moins aux niveaux élémentaires. Il doit bénéficier d'une éducation qui contribue à sa culture générale et lui permette, dans des conditions d'égalité de chances, de développer ses facultés, son jugement personnel et son sens des responsabilités morales et sociales, et de devenir un membre utile de la société.
L'intérêt supérieur de l'enfant doit être le guide de ceux qui ont la responsabilité de son éducation et de son orientation; cette responsabilité incombe en priorité à ses parents.
L'enfant doit avoir toutes possibilités de se livrer à des jeux et à des activités récréatives, qui doivent être orientés vers les fins visées par l'éducation; la société et les pouvoirs publics doivent s'efforcer de favoriser la jouissance de ce droit.
- 8 L'enfant doit, en toutes circonstances, être parmi les premiers à recevoir protection et secours.
- 9 L'enfant doit être protégé contre toute forme de négligence, de cruauté et d'exploitation. Il ne doit pas être soumis à la traite sous quelque forme que ce soit.
L'enfant ne doit pas être admis à l'emploi avant d'avoir atteint un âge minimum approprié; il ne doit en aucun cas être astreint ou autorisé à prendre une occupation ou un emploi qui nuise à sa santé ou à son éducation, ou qui entrave son développement physique, mental ou moral.
- 10 L'enfant doit être protégé contre les pratiques qui peuvent pousser à la discrimination raciale, à la discrimination religieuse ou à toute autre forme de discrimination. Il doit être élevé dans un esprit de compréhension, de tolérance, d'amitié entre les peuples, de paix et de fraternité universelle, et dans le sentiment qu'il lui appartient de consacrer son énergie et ses talents au service de ses semblables.

Déclaration adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 20 novembre 1959
et recopiée pour le Courrier de l'Unesco par Sophie Brabyn 7 ans



SUITE DE
LA PAGE 17

rejetent le point de vue précédent pour céder ensuite la parole à l'autre pour un nouveau commentaire.

Se mettre à dialoguer avec un enfant pour nommer des choses de plus en plus diverses, en faire apparaître les caractéristiques, les comparer et les classer, créer des situations hypothétiques et imaginaires, relier des événements dans le temps et dans l'espace, discuter des incidents familiaux, parler de ce que l'on ressent, tout cela et tant d'autres choses qui forment la base d'un bon programme de langage préscolaire pourrait aussi faire des sujets de conversation à rapporter à la maison pour les explorer avec la mère comme avec l'enseignant. Proposer à l'enfant des parties de conversation au même titre que des dessins à rapporter à la maison, c'est aussi offrir aux parents, peut-être pour la première fois, des sujets de conversation variés.

Mais quand il s'agit d'enfants dont l'acquisition du langage est handicapée par la surdité, ou par des retards de développement ou une stimulation linguistique familiale de faible niveau, il nous faut retourner aux débuts du langage. Une carence précoce due à un handicap quelconque, social ou physique, peut avoir des effets d'une portée considérable et causer des dégâts irréversibles. En revanche, nous savons qu'appliqués de bonne heure, des programmes d'enrichissement en matière de langage peuvent être extrêmement efficaces. Encore faut-il qu'ils soient appropriés à l'âge et au niveau de développement de l'enfant.

Quels sont les éléments essentiels d'un programme de langage pour des enfants qui n'ont précisément pas encore acquis le langage ? Pour répondre, il nous faut savoir ce qu'un enfant normal doit apprendre avant de pouvoir commencer à parler. Avant que le langage soit possible, l'enfant, selon l'expression d'un linguiste, doit "apprendre à vouloir dire", à comprendre le monde et les gens qui s'y trouvent, ce qu'ils essaient de faire en sa faveur et ce



Dessins © Gunnel Linde, Waxholm, Suède

Les quatre cartes ci-dessus montrent et expliquent le langage par gestes utilisé par les sourds. Elles font partie d'une série utilisée par la télévision suédoise dans l'émission "Haut les mains" qu'on trouvera expliquée en page 21. De gauche à droite les cartes indiquent : "Merci", "s'il vous plaît", "rencontre" et "heureux".



Photos © Denny Lorentzen, Stockholm



qu'ils lui font. C'est le voyage que nous entreprenons dès le premier instant de notre vie, et les enfants ont déjà beaucoup voyagé quand ils commencent à parler, quand ils sont en mesure de s'y mettre.

Il est essentiel de trouver d'abord entre le nouveau-né et l'adulte un terrain commun, le "nous", où l'adulte regarde et commente ce que voit le nouveau-né. La concentration sur un même sujet, cette "attention conjugulée", selon le terme du psychologue américain Jérôme Bruner est un facteur infiniment précieux pour le programme d'enrichissement du langage. C'est dans ces conditions que nous pouvons percevoir les signes avant-coureurs du langage et il faut noter que c'est ici l'adulte qui prête attention à ce qui intéresse l'enfant plutôt que le contraire.

La mère ne dit pas : "Fais attention, c'est un chapeau", mais quand, involontairement, l'enfant tombe en arrêt, puis regarde avec intérêt la tête de son papa, la mère fait de même en disant, par exemple : "Oh ! regarde le beau chapeau de Papa !"

Pour l'enfant, la signification est à trouver dans le contenu total de l'événement, c'est-à-dire les mots, le doigt pointé, le sourire sur le visage de sa mère et la question dans ses yeux. Plus l'enfant est jeune, plus l'enfant se trouve handicapé, et plus important alors est ce contexte où tout ce qui arrive autour de lui est une indication à saisir pour entendre la signification du monde. Et si le visage de la personne qui parle exprime de l'impatience parce qu'elle doit répéter son message à un enfant qui, pour prendre un exemple, est un enfant sourd, alors c'est précisément ce comportement qui sera signifiant pour l'enfant. Vous êtes peut-être en train de dire : "Enlève ton manteau", mais la frustration ou l'irritation qui apparaît dans vos yeux est le message principal que l'enfant reçoit. De même quand vous parlez à un enfant aveugle, le ton de la voix ou la pression de la main peut confirmer ou infirmer un message verbal.

Dès qu'un enfant est devenu capable de prononcer une phrase de trois ou quatre mots pour attirer l'attention, obtenir ce qu'il veut, noter un changement surprenant, bref pour se débrouiller dans la vie pratique, dès qu'il est en possession de cette base minimum, il se montre réjoui de la mettre à l'essai. Le langage devient un jouet, un objet à explorer. Et dans le cours normal des événements, l'enfant prend l'initiative et pousse l'adulte à dialoguer.

"HAUT LES MAINS !" est une émission très originale de la télévision suédoise qui a poussé des milliers d'enfants entendant normalement à apprendre le langage visuel utilisé par les sourds. Chaque semaine voyait programmé un épisode différent et les héros de l'aventure étaient à chaque fois joués par deux enfants sourds et deux autres entendant normalement. Chaque émission contenait une phrase-clé en langage visuel, à interpréter par les enfants entendants et les téléspectateurs. Pour se familiariser avec les gestes montrés au cours de l'émission, les téléspectateurs pouvaient se référer à un jeu de cartes explicatives (voir page de gauche). Sur la photo du haut, page 20, on voit les enfants en compagnie de la réalisatrice Gunnel Linde ; ils déchiffrent les signes qui donneront le sens d'une des phrases secrètes. En haut de la page 21, le garçon qui entend bien explique à son camarade sourd ce qui est arrivé à la clé qu'ils recherchent — elle est tombée au fond de la piscine, et on a fait savoir par gestes au plongeur sourd où il pouvait la retrouver — (photo du milieu). A gauche il remonte à la surface, clé en main.



Pas besoin des mots,
dans ce geste expressif
qui veut dire
naturellement : Pouah !
c'est dégoûtant !

Photo © Denny Lorentzen, Stockholm

Une étude récente montre à quel point les enfants peuvent être actifs et faire preuve d'initiative. Quand on a enregistré le discours spontané d'enfants de quatre ans chez eux, de telle manière que ni la mère ni l'enfant ne sachent qu'ils étaient enregistrés, on a trouvé que l'enfant entamait le dialogue avec sa mère deux fois plus souvent qu'elle ne le faisait.

Cette découverte incite à réfléchir : enseignons-nous le langage à l'enfant ou bien créons-nous une situation qui permet à l'enfant d'être son propre professeur et, en ce cas, quel genre de situation faut-il provoquer ?

Une fois établi le va-et-vient du dialogue véritable, nous tenons le cadre dans lequel l'enfant peut essayer de nouveaux schémas d'échange verbal. Voici un exemple tiré d'un dialogue réel où un enfant de trois ans fait preuve d'une grande anticipation, anticipation nettement perceptible puisque l'adulte ne profère pas les phrases que l'enfant a mentalement arrangées pour lui :

L'enfant : — *Je lis ceci ?*

— Oui, s'il te plaît.

(L'enfant fait semblant de lire). — *Très bien. Il n'y a pas de singes.*

— Il n'y en a pas ?

— Non. Dis pourquoi il n'y en a pas.

— Pourquoi il n'y en a pas ?

— *Pa-que, pa-qu'il y a seulement Jeanne et Pierre.*

La question "il n'y en a pas ?" appelle seulement une réponse par oui ou par non, tandis que les questions qui commencent par "pourquoi" appellent une réponse détaillée. Dans cet exemple, l'enfant avait déjà préparé et, en quelque sorte programmé, la réponse à donner. Ce n'est que l'un des nombreux exemples de nos enregistrements où un enfant non seulement provoque le dialogue, mais structure aussi la forme du dialogue ; c'est lui qui mène le jeu, lui qui entraîne l'adulte à sa suite.

Quelles sont les implications des programmes d'enrichissement du langage pour les enfants dont les premières années sont toujours critiques et dont la situation est loin d'être idéale ? Quel genre de programme faut-il adopter pour les sourds, les enfants socialement et culturellement défavorisés ou les handicapés mentaux ?

En aucun cas ne devrait-on sous-estimer la valeur et les résultats positifs de ces échanges décousus et apparemment sans objet qui se poursuivent entre un jeune apprenti, l'enfant et un adulte dont la maîtrise du langage est confirmée. Mais de tels échanges n'auront lieu que lorsque l'enfant sera suffisamment sécurisé affectivement pour ne plus être accaparé par les problèmes pratiques de la vie, pour jouer avec le langage et l'expérimenter à sa propre manière et à son rythme propre. Certaines sociétés qui mettent tout l'accent sur la réussite scolaire précoce ou qui obéissent à des normes objectives de développement, font courir le risque de ne pas laisser à l'enfant assez d'espace pour les explorations linguistiques.

Subvenir aux besoins de la famille peut être si écrasant que les parents deviennent pour l'enfant une source d'anxiété : source d'anxiété assez forte pour que celui-ci évite même de bavarder avec eux. Dans certaines sociétés, l'enfant est une valeur économique pour sa famille alors qu'il n'a pas

encore terminé l'apprentissage du langage. En ce cas, sans aucun doute, il apprendra très tôt à bâtir son langage, mais il lui faudra beaucoup de temps et de ténacité, de même qu'à ses parents, avant qu'il n'exprime toute la richesse du langage dont il dispose. L'enfant a besoin de quelqu'un qui l'écoute et qui dispose de tout son temps ; qui soit sensible à la grande aventure que représente le langage pour l'esprit humain et qui n'y voit pas simplement un outil susceptible de rendre les enfants plus dociles, plus travailleurs, voire moins bavards !

En cette Année internationale de l'Enfant, pensons au simple fait que chaque enfant est "unique" et que chacun peut être handicapé d'une manière ou d'une autre. C'est ainsi par exemple que de nombreux jeunes enfants vivant dans les hautes tours des villes ou dans des taudis surpeuplés, passent une grande partie de leur journée à jouer en groupes sur les balcons ou dans la cour avec d'autres enfants. Quand leur milieu familial ne les stimule guère sur le plan du langage, ils ont à coup sûr besoin de contacts plus fréquents et en tête-à-tête avec un adulte responsable ; cette expérience, un enfant d'un milieu social plus privilégié peut la faire fréquemment, même s'il n'a pas l'occasion de jouer avec des jeunes de son âge.

Dans le cas d'un enfant sourd, il faut s'assurer que dès le départ les programmes habituels vont cerner l'enfant de symboles verbaux ou manuels qu'il peut expérimenter et manipuler. Pourtant on ne doit pas commettre l'erreur de supposer que le langage est quelque chose d'extérieur à l'enfant et qu'on lui verse jusqu'à ce qu'il ait tout absorbé. La tâche consiste plutôt à lui offrir une stimulation appropriée et suffisante pour mettre en œuvre ses aptitudes latentes à élaborer le langage.

Et pour l'enfant handicapé mental, la tâche des éducateurs ne serait-elle pas de se mettre à l'écoute de son langage, aussi pauvre en mots soit-il, et de voir là une création originale de l'enfant, une suite de mots assemblés par lui seul, qu'il faut encourager et entretenir plutôt que corriger selon les normes des adultes ?

Quant à l'enfant aveugle chez qui la compétence syntaxique ne fait pas défaut, comment pouvons-nous assurer que les mots qu'il utilise ne sont pas simplement des concepts vides, des pseudo-mots dont le sens n'a pas la richesse de ceux de l'enfant qui voit ?

Telles sont les questions que nous devons nous poser en cette Année internationale de l'Enfant si l'on veut que les meilleures chances de se développer pleinement soient données à tous nos enfants.

Anne McKenna

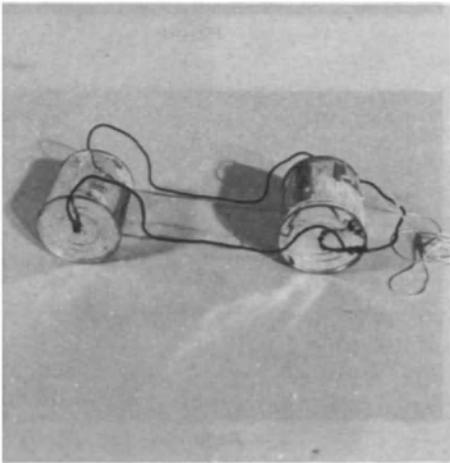
Jimmy Carter, Président des Etats-Unis d'Amérique

Maintenant que le monde entier va axer son attention sur les enfants, j'ai le vif espoir que nous pourrions tous être mieux informés de leurs besoins, que nous serons mieux disposés à assumer la responsabilité d'y pourvoir et de remédier à la situation, et que nous arriverons à tirer tout le parti utile de l'occasion exceptionnelle qui nous est offerte de permettre aux enfants de s'épanouir, de jouir de l'existence et d'avoir une vie plus riche dès maintenant et à l'avenir.



Photo Kofod © Unicef

Les adultes semblent avoir perdu le sens du "savoir s'amuser" que les enfants se transmettent tout naturellement. Produit par l'adulte, le jouet ne paraît pas susciter de réaction de l'enfant (photo de gauche). A droite, une fabrication enfantine où éclatent l'expression artistique et technique et les capacités d'innovation de l'enfant lui-même.



Mali



Tanzanie

Construire un jouet c'est un jeu d'enfant

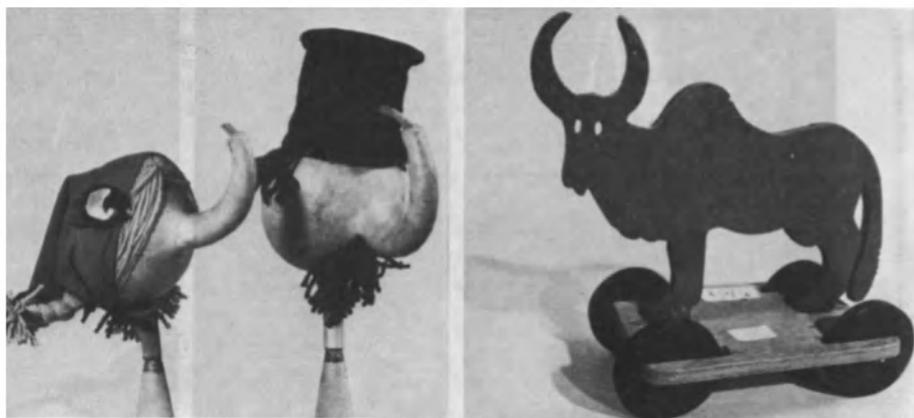
DANS une boîte où les bouts de ficelle seraient pêle-mêle avec les fils de fer, les chiffons, les capsules de bouteilles et autres vieilles boîtes de conserve, des adultes ne verraient que bric-à-brac. Mais l'impossible inventaire des objets au rebut nourrit l'invention des enfants. De tout ils peuvent faire un jeu. Voici pour eux le lieu d'observer, de comprendre et d'apprendre. Mieux, de presque rien, d'une bricole, un enfant se servant de sa tête et de ses mains, peut faire un jouet.

En prélude à l'Année internationale de l'Enfant, l'Unesco, avec les Commissions nationales de tous les pays membres, organisait à Paris à la fin du mois de novembre 1978 une exposition des "jeux et des jouets des enfants du monde". Cinquante-six pays représentant les cultures des cinq continents avaient envoyé 3 000 jeux et jouets, la plupart imaginés et réalisés par les enfants eux-mêmes, les autres par des artisans locaux. L'exposition montrait 900 jouets regroupés autour de trois thèmes : le jeu dans le développement psychologique et l'épanouissement de l'enfant ; le jeu dans les rapports de l'enfant avec la communauté (ses liens avec la musique, le folklore, les arts en général) ; enfin le jeu et l'éducation.

Voici, venus de 40 pays, 40 jouets d'enfants, conçus et faits par eux... parce que le jeu est sans doute une activité trop sérieuse pour qu'on laisse aux adultes le soin de s'en occuper. ▶



Des jouets de 4 continents



Bulgarie

Nigeria



Chypre



Pérou



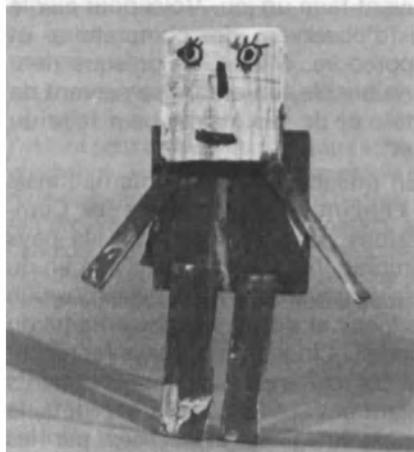
Iran



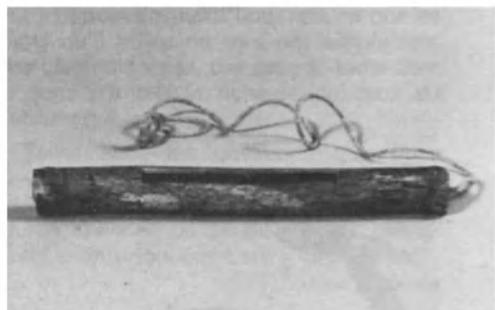
Portugal



Argentine



Italie



Espagne - "instrument de musique"
République de Corée - "toupie à fouet"



Roumanie

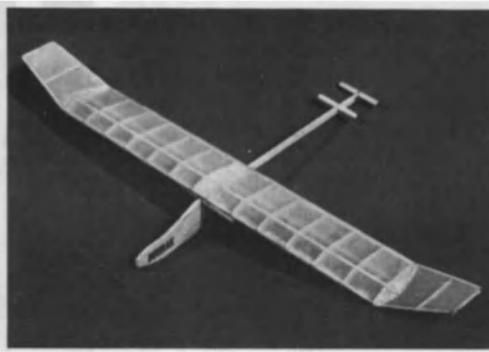


Sri Lanka

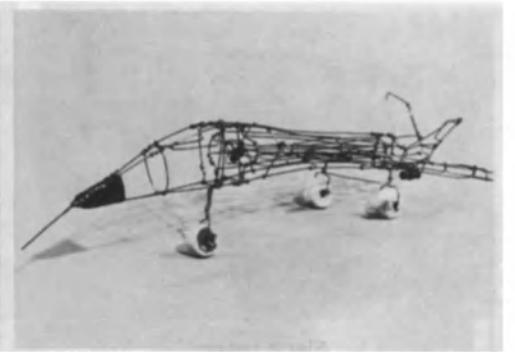




Inde



Tunisie



Chili



Cuba



Autriche

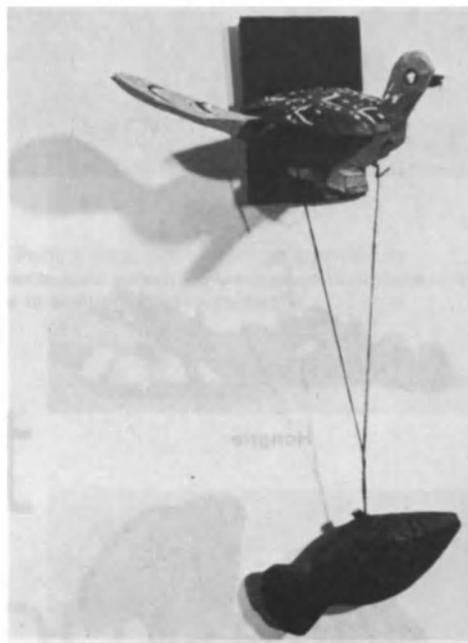


Congo

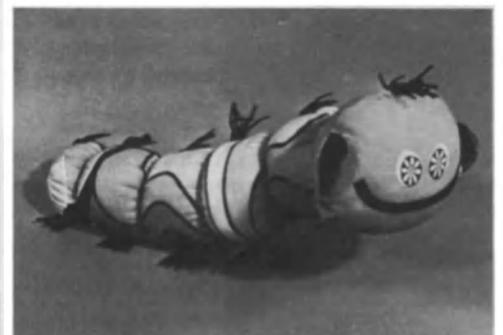


Mexique

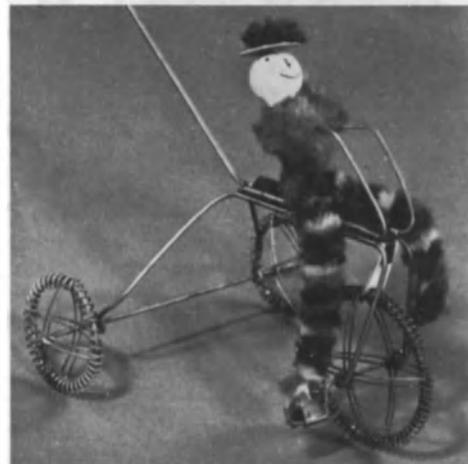
Madagascar



Venezuela - "case"



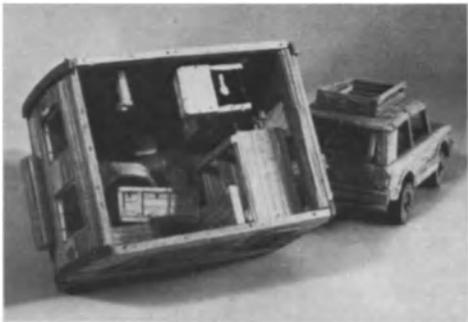
Tchécoslovaquie



Brésil



Indonésie



Sierra Leone

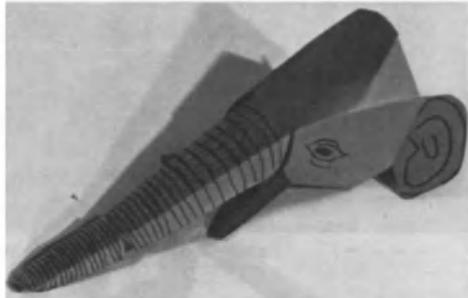


Jamaïque

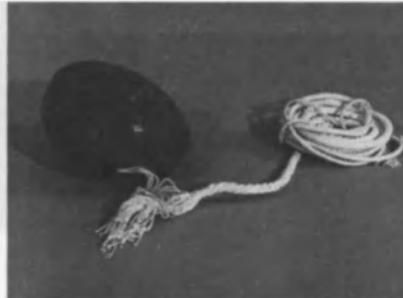


Photo Michel Claude/Unesco

Monsieur Amadou-Mahtar M'Bow inaugure l'Année internationale de l'Enfant en accompagnant deux jeunes filles à l'Exposition internationale des jeux et jouets des enfants du monde, organisée par l'Unesco à Paris.



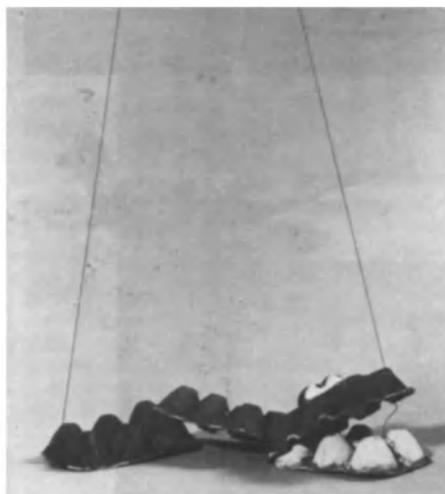
Maroc



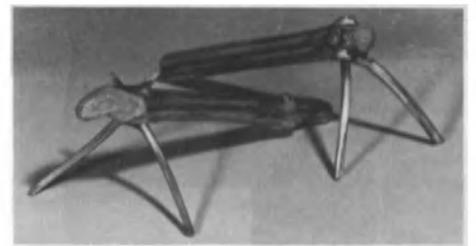
Malaysia



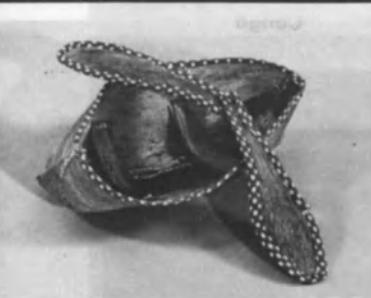
Danemark - "lettre de fleurs"



Hongrie



Finlande - "rennes"



Iles Seychelles - "bateau à rames"



Ukraine - "le petit poisson d'or"



France



Irlande

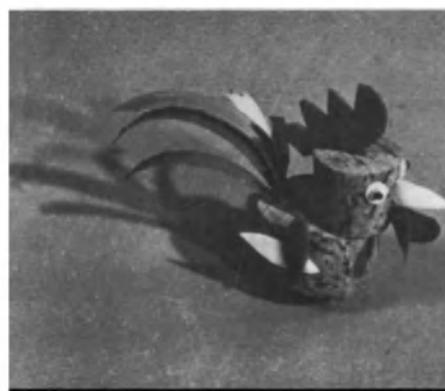
Rép. Dém. d'Allemagne



Biélorussie



Suisse





Le plaisir d'être à l'école dans un quartier de Paris à forte population de travailleurs migrants. Lorsque des enfants de pays différents sont appelés à vivre ensemble dans une salle de classe, on peut espérer y voir germer la compréhension mutuelle.

Le droit à un nom et à une patrie

par **Hélène Gratiot-Alphandéry**

HÉLÈNE GRATIOT-ALPHANDÉRY, spécialiste française de psychologie de l'enfant, est Directeur honoraire à l'École Pratique des Hautes Études et chargée d'enseignement à l'Université René Descartes. Elle est l'auteur de plusieurs ouvrages, notamment du "Traité de Psychologie de l'Enfant" (écrit en collaboration avec R. Razzo), Paris, 1970-1976.

DONNER son nom est une des toutes premières demandes à laquelle l'enfant ait à répondre dans la fameuse "échelle métrique de l'intelligence" de Binet Simon qui a servi de modèle, à travers le monde, depuis près d'un siècle, à tant d'instruments de mesure du développement intellectuel.

C'est à partir de trois ans que cette connaissance du nom semble acquise. Cela signifie que tout enfant de cet âge est capable de se situer dans un milieu déterminé et de fournir le signe de son appartenance sociale.

Mais il serait arbitraire de ne voir dans cette possibilité d'énonciation du nom que la preuve d'un certain niveau de développement intellectuel. Un nom, c'est bien autre chose qu'une étiquette. C'est la marque de la personne et, à ce titre, la possession d'un nom a une signification affective autant que culturelle. Par son nom, on se fait connaître. On témoigne de sa présence au monde.

Dans son analyse de la fonction sociale du nom, le philosophe français Ignace Meyerson montre l'importance du nom dans les sociétés archaïques : "L'enfant n'existe pas avant d'être nommé. Le nom représente l'individualité et il la confère. Par lui se mesure la place qu'un groupe fait à l'individu, la protection qu'il lui assure... le moment par exemple où la signature commence à faire autorité est un moment important. Le nom représente et confère, non seulement l'identité, mais telle iden- ▶



Si l'enfant de travailleur migrant n'est pas scolarisé, il reste enfermé dans le milieu familial, il en est totalement dépendant. A ce moment, dans bien des cas, il prend un retard qui pèsera ensuite lourdement sur le développement de sa scolarité et, à mesure que s'aggravent ces "carences relationnelles", on voit s'accroître ses inhibitions vis-à-vis d'autrui. Scolarisé, le jeune enfant risque de connaître des difficultés d'un autre ordre. Soudain il est plongé dans un milieu auquel il n'a été que peu ou pas préparé. Il est troublé par le cadre, par la diversité des activités qui lui sont proposées, par les relations aux adultes, aux autres enfants.

Photo H.W. Silvester © Rapho, Paris

tité : en donnant à l'enfant le nom de son ancêtre, on le fait continuer ou même, on le fait être cet ancêtre". Il souligne aussi que l'individu peut changer de nom lorsqu'il change de statut social, ou à la naissance d'enfants, ou lorsqu'il est en danger pour effacer sa trace.

Enfin, il rappelle que, dans la Grèce antique et à Rome, tout individu que la naissance place sous la puissance d'un autre — fils, fille, femme ou esclave — n'a pas de nom qui lui soit propre, mais seulement celui de la maison à laquelle il appartient.

Cette représentation du lien qui unit le nom à la personne a sans doute plus qu'une signification historique. L'on retrouve en effet, dans l'évolution psychologique de l'enfant, le rôle qui revient au nom dans la formation de la personnalité.

C'est très progressivement, et surtout à l'occasion d'exercices et de jeux, que l'enfant arrivera, comme l'a dit le psychologue Henri Wallon, "à différencier sa personne de ce qu'il devra dissocier dans les impressions comme ne lui appartenant pas".

Après une période où l'enfant s'est amusé à assumer des "personnalités alternantes" et où, dans ses dialogues, il a été tour à tour deux personnages, arrive le moment où l'enfant ne parle plus que sous la forme personnelle, il fait abus de la formule "moi je".

Ainsi, cette crise de personnalité qui apparaît vers l'âge de trois ans est-elle une affirmation du moi, un effort pour s'individualiser qui ne peut s'accomplir que par opposition à autrui.

Le nom tiendra une place déterminante dans cette prise de possession de son individualité. Le nom désigne ; il marque le sexe et l'on peut ici souligner le peu de goût des enfants pour des prénoms qui sont à la fois de garçon et de fille.

Mais l'appropriation se fait à deux niveaux — le prénom avec sa signification familiale, par rapport aux frères et sœurs, aux enfants du milieu proche — Ce prénom acquis le premier et qui a suscité les premiers échanges. Le plus personnel aussi. Puis, le nom, celui qui rattache au groupe et offre à l'extérieur une information moins personnelle.

Dans le passage de la famille à l'école, le nom — sous ce double aspect - revêt une grande importance. Se nommer, c'est se présenter, s'offrir en quelque sorte au regard de l'autre. C'est alors que le clivage s'établit entre les noms d'ici et les noms d'ailleurs, les prénoms surtout, par lesquels la maîtresse et les autres enfants vous interpellent. Autant, sinon plus que par la cou-

leur de son teint, ses cheveux, ses yeux, le petit enfant étranger se signale par son prénom. Et c'est à ce moment, peut-être, plus qu'à tout autre, qu'apparaît sa différence, qu'il en prend conscience.

Ce poids de la différence pour lui, ce peut devenir désormais la source de son agressivité ou de son refus, de son isolement ou de ses appels vers autrui, cet autrui à la fois si proche et si peu semblable à lui. Le nom renvoie alors bien au-delà de sa signification immédiate. Il est le nom d'un pays, d'une patrie.



JEAN Piaget a reconstitué (avec A.M. Weil), la genèse de l'idée de patrie et suivi son cheminement et ses étapes successives dans la pensée enfantine. Autour de six ans, l'enfant ne peut se dégager de son attachement au groupe propre et de son égocentrisme ; vers 10-13 ans, il accède à une représentation élargie du groupe national en même temps qu'il atteint à une véritable réciprocité. "Du point de vue affectif, écrit encore J. Piaget, l'enfant commence par n'attribuer aucune préférence à son pays par rapport à d'autres (ses sentiments restant attachés à son milieu proche), puis, sitôt admis qu'il appartient à son propre pays, il s'imagine que n'importe quel individu naissant ailleurs désirerait lui appartenir aussi s'il avait le choix. Ce n'est guère qu'au niveau des opérations formelles (hypothético-déductives) que l'enfant, devenu pré-adolescent, commence à éprouver des sentiments authentiquement patriotiques qu'il motive par sa naissance et sa famille et comprend que dans chaque pays, chacun préfère le sien pour les mêmes raisons, une réciprocité simultanément cognitive et affective complétant ainsi cette prise de conscience propre".

Mais cette analyse, pour satisfaisante qu'elle soit dans sa progression logique, ne peut permettre de dégager complètement la charge affective intense qui pèse sur l'idée de patrie pour ceux qui vivent en exil.

Que l'on parle en effet de fantasme ou de nostalgie, c'est à l'image de la patrie lointaine, et souvent même inconnue, que se

reporte l'enfant qu'on interroge sur sa nationalité. Le droit à une patrie pour l'enfant étranger qui vit dans un pays d'accueil, c'est le droit de dire qu'il est d'ailleurs. Mais alors que les enfants qui l'entourent, et souvent les adultes, qui l'interrogent, sont chez eux, il est, lui, un déraciné.

Et s'il le sait, c'est qu'il l'a entendu dire par ses parents, ses proches. C'est aussi parfois qu'il a un souvenir encore tout présent du pays où il vivait, où il jouait, où il parlait dans sa langue.

Mais plus que le souvenir — réel ou suggéré — de cette patrie qui est la sienne, l'important pour sa vie quotidienne, c'est la façon dont coexistent en lui deux appartenances.

C'est sous le regard d'autrui que l'enfant étranger prend conscience de son identité. C'est par rapport à autrui qu'il se sentira, selon les circonstances, un ami ou un exclu.

Le nom, la langue, le type physique ne suffisent pas dans le pays d'accueil à enfermer l'enfant étranger dans sa situation d'étranger. Ses conditions matérielles d'existence, le statut socio-économique de ses parents, les modèles éducatifs et les coutumes de sa famille et de ses proches lui apparaissent vite comme différents de ceux des autres enfants de l'entourage. Surtout, il constate les regroupements qui s'effectuent à son voisinage immédiat selon les nationalités d'origine, voire selon les régions. Et il éprouve lui-même, avec les siens, la chaleur et la sécurité de ces regroupements. C'est à cette occasion qu'il fait la découverte d'une patrie dont les paysages, les traditions, l'histoire récente lui sont inconnus.

L'image de la patrie, telle qu'elle apparaît à l'enfant étranger, est donc une image ambivalente. C'est une patrie à laquelle on demeure fidèle, où l'on espère retourner un jour, où reste encore une partie de la famille du foyer.

Mais c'est une patrie que l'on a dû abandonner du fait de la misère ou de l'oppression. L'image de la patrie est donc liée aux causes mêmes qui ont contraint à l'exil.

L'enfant qui, au cours de son évolution psychologique et sociale doit effectuer des choix, est ici placé face à des situations qui rendent ces choix impossibles ou singulièrement douloureux. Entre deux pays, celui où il vit et dont il apprend la culture et celui de son appartenance, il ne sait pas ou n'ose pas choisir, mais les autres choisissent pour lui.

Dans le milieu scolaire, l'enfant étranger réalise l'expérience de sa spécificité. Toutes les observations des conduites des jeunes enfants du milieu préscolaire font apparaître des modes de regroupements entre enfants par communautés et des types de relations et d'échanges très divers intra-communautaires et intercommunautaires.

Les travaux du sociologue américain Otto Klineberg (repris dans une thèse de l'Ecole des Hautes Etudes à Paris) montrent bien comment s'effectue la genèse du stéréotype ethnique chez l'enfant. Dans l'élaboration de ce stéréotype, entrent en jeu une multiplicité de perspectives : c'est l'image qu'il se fait de lui-même, l'image

Valéry Giscard d'Estaing, Président de la République française

Je forme le vœu que, cette année, le sourire de l'Enfance éclaire le monde et nous donne foi et ardeur dans notre combat pour la paix et pour le progrès. L'Enfance, c'est l'innocence du monde, cette source merveilleuse où nos nations trouvent l'énergie, le courage d'entreprendre, la joie de vivre. C'est aussi de l'étonnement et des questions des enfants que naît la volonté de changement sans laquelle notre monde se durcirait en vieillissant.

qu'il se fait des autres, l'image que les autres se font de lui. A ces différents plans interviennent des facteurs de valorisation ou de dévalorisation qui traduisent bien l'insécurité de l'enfant étranger, et aussi son inlassable besoin d'être reconnu et accepté tel qu'il est.

On sait que les difficultés d'adaptation scolaire qu'éprouvent les enfants étrangers donnent trop souvent, de leurs moyens et de leurs possibilités, une représentation inexacte et dénaturée. Et l'on sait aussi que leurs effectifs, parfois très importants, et même majoritaires dans certains établissements scolaires, écartent de ces établissements les enfants autochtones ou incitent à appliquer des critères de "seuils de tolérance". De telles mesures ne contribuent pas, et de loin, à favoriser l'éducation à la

fraternité, mais risquent plutôt d'accentuer des clivages entre nationalités.

En effet, si l'enfant étranger éprouve sa différence vis-à-vis de l'enfant du pays d'accueil, il l'éprouve aussi par rapport à d'autres enfants, étrangers comme lui, mais d'autre nationalité. Et il comprend bien souvent qu'être étranger au pays où l'on est appelé à vivre ne suffit pas pour autant à vous rapprocher des autres enfants étrangers. Sa solidarité aux autres étrangers se manifeste donc, pour l'essentiel, par un égal désir d'être accepté, une égale aspiration, plus ou moins manifeste, à faire connaître et valoriser sa patrie d'origine et, surtout, à mesure que l'enfant grandit, une volonté mal formulée de ne pas faire figure d'intrus ou de parasite.

Ces représentations-là, l'enfant ne les a

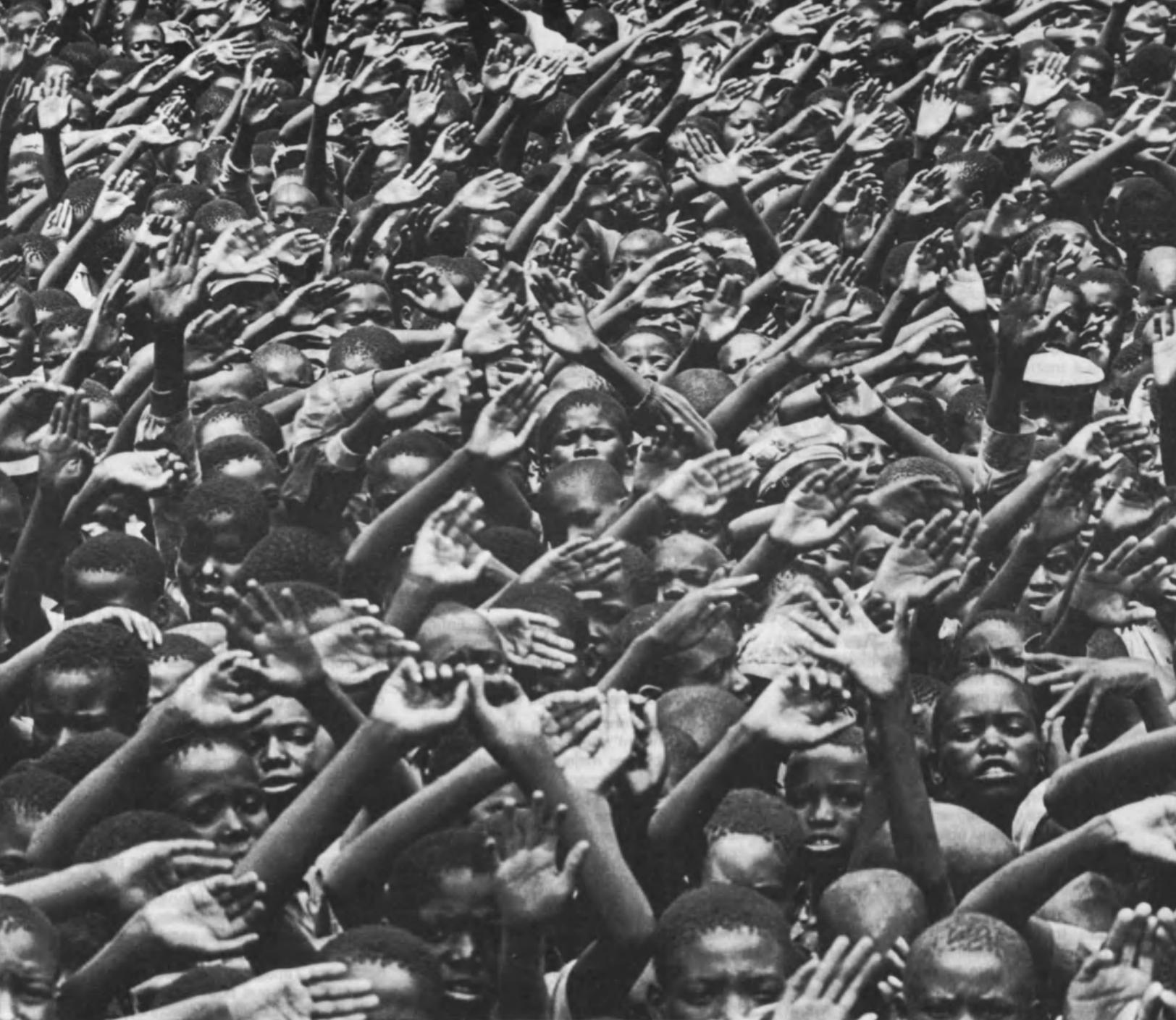


1

2

3

Forcer quelqu'un à l'émigration est toujours condamnable et surtout lorsque c'est pour une raison politique. Mais la plus intolérable de toutes, c'est l'émigration provoquée par la répression qu'exercent certains régimes racistes, notamment en Afrique. Voici au Zimbabwe (ancienne Rhodésie) un cas particulièrement grave puisque les enfants y sont les premières victimes : des milliers et des milliers d'enfants de ce pays ont dû émigrer vers les pays voisins comme le Botswana et la Zambie et, malgré l'aide généreuse des autorités locales et du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés, ils mènent là une existence précaire. Photo 1 et 2, des enfants de Zimbabwe dans le camp "H.Z. Moyo", installé près de Lusaka, capitale de la Zambie. Photo 3, un groupe de garçons et de filles de Zimbabwe suivent la classe sous la tente dans un autre camp, le "Victory Camp", lui aussi aux environs de Lusaka.



Photos Peter Marlow © Sygma, Paris

pas élaborées seul. Il les a peu à peu assimilées à partir des expériences de sa famille et des discours du milieu d'origine. Mais elles deviennent ses propres représentations, pour ne pas dire ses propres revendications.

Ce n'est pas tant le problème de la spécificité culturelle de l'enfant qui est ici en jeu, mais celui de la valeur à accorder à cette spécificité. Il ne souhaite pas seulement qu'on reconnaisse son droit à une patrie. Il souhaite que cette patrie qui est la sienne

apparaisse égale aux autres, à celle des autres ; qu'elle apparaisse aussi prestigieuse et digne d'un aussi grand attachement.

Mais, n'est-il pas temps, pour mieux fonder et préserver ce droit de tout enfant à un nom et à une patrie, de délivrer ces enfants d'étiquettes pesantes ?

N'est-il pas temps de comprendre que les appellations même "d'enfants de travailleurs migrants", ou "enfants de réfugiés" paraissent leur dénier ce droit à une patrie

en les regroupant sous ces vocables de la détresse et de la fuite ?

N'est-il pas temps d'admettre que l'aide sociale ou les exigences administratives ne doivent pas, dès l'enfance, peser sur l'image de soi ?

A l'intérieur des pays d'accueil il n'existe pas, fort heureusement, de distinction entre migrants de l'intérieur selon leurs origines. Venus du sud ou du nord, de l'est ou de l'ouest, porteurs eux aussi de langages et de traditions qui leur sont propres, ils ne sont pas, pour autant, classés selon un statut social ou professionnel.

Ne doit-on pas, dans le souci de demeurer fidèle à une charte, restituer dès l'abord aux enfants étrangers leur patrie d'origine ? Il sont Algériens, Argentins, Chiliens, Espagnols, Italiens, Ivoiriens, Laotiens, Marocains, Portugais, Sénégalais, Tunisiens, Yougoslaves, etc.

Qu'on les reconnaisse, dès l'accueil, comme tels. Leur dignité et leur espoir c'est le légitime orgueil de leur nom et de leur patrie.

Hélène Gratiot-Alphandéry

Kenneth Kaunda, Président de la République de Zambie

Aux adultes je voudrais dire ceci. Parlez *avec* les enfants et non pas simplement *aux* enfants. Ecoutez ce qu'eux ont à dire. Respectez leur droit à être entendus. Donnez-leur une juste place dans notre village mondial. Aidez-les à jouer leur rôle dans notre grande famille. Et par dessus tout, laissez-les vous enseigner ce que vous avez peut-être oublié — la compréhension, la tolérance, l'amitié, la paix, la fraternité et plus que tout l'amour.

L'exil: des enfants blessés à vie

L'ENFANT est une victime indirecte de la répression politique, mais les problèmes qui le touchent alors restent plus ou moins méconnus. Des psychologues ont voulu mettre en évidence les traumatismes dont les enfants souffrent leur vie durant.

Car une arrestation et tout ce qui s'ensuit, l'obligation de s'exiler, ne blessent pas seulement un individu isolé, mais également sa famille, et en particulier ses enfants, acteurs précoces d'événements qui les dépassent.

Lors des descentes à domicile ou des visites à la prison, les enfants sont en effet les témoins et parfois les victimes de mauvais traitements policiers ; lorsque leurs parents sont dans la clandestinité, les petits sont soumis à de brusques changements de domicile, ce qui provoque des ruptures dans leur scolarité et leurs amitiés ; pour des périodes plus ou moins longues, ils se voient séparés du père ou de la mère ; enfin, s'ils peuvent s'exiler, ils doivent abandonner des affections, des habitudes, une façon de parler leur langue pour faire rapidement face aux exigences de leur pays d'adoption.

L'enfant inaugure son existence avec un bagage d'expériences amères. D'abord, l'information qu'il reçoit sur les événements qui sont à l'origine de sa condition, est mince ou confuse, soit parce qu'il vaut mieux éviter d'en parler, soit parce que les enfants ont de la peine à assimiler certaines explications. Et puis, l'exil est comme une parenthèse qui bloque l'élaboration d'un projet de vie en empêchant la famille d'agir

en fonction d'un avenir bien précis. Enfin, l'exil soumet les couples à des tensions permanentes, sources de conflits et de ruptures qui accroissent chez leurs enfants les sentiments de manque et de désarroi.

Les conclusions les plus générales de l'étude montrent que, si les enfants n'ont pas de problèmes majeurs en ce qui concerne le développement intellectuel ou les acquisitions sensori-motrices, on note un appauvrissement de leurs facultés d'imagination et de représentation, une tendance à imiter plutôt qu'à créer.

L'expérience de la répression et de l'exil politiques vient renforcer des fantasmes liés à des désirs refoulés. Elle peut donc provoquer, chez l'enfant, une inhibition plus ou moins forte de sa capacité imaginative et de sa pensée créatrice. Dans cette situation, on peut bien penser que le domaine de l'imaginaire se réduira au minimum.

L'expression orale, également, confirme la rétraction du champ imaginaire de l'enfant. Souvent, en effet, le langage de l'exilé se restreint et s'appauvrit : carence des tournures figuratives, comparaisons et adjectifs qui enrichissent normalement le verbe, emploi exagéré des abréviations. Il faut souligner que ce phénomène n'est pas imputable à la langue parlée dans le pays d'accueil.

On ne remarque pas de bouleversements dans leur appréhension des situations, ni dans leur capacité à les exprimer. Cependant, on note une tendance générale à

inventorier des données concrètes, à établir entre elles des rapports partiels et à éviter de proposer des hypothèses ou des développements explicatifs. C'est la relation cause-temps qui semble la plus atteinte.

Lors des différents tests, qu'ils aient porté sur la représentation graphique, orale ou le jeu, on a observé, chez les enfants, une considérable simplification de leurs moyens d'expression et une extrême prudence dans leur usage de l'imaginaire, d'où l'appauvrissement de cette fonction.

Au cours d'entretiens avec les parents, qui ont remarqué ce même appauvrissement dans la vie quotidienne, deux types d'explication ont été proposés : d'une part le manque d'information et de communication qui empêche les enfants de distinguer nettement l'imaginaire du réel, et d'autre part le danger que peut représenter, à un moment donné de la clandestinité, le fait de parler, de dire même son nom.

Au cours de l'enquête, les parents ont souligné le rôle que l'imagination a joué dans leur activité politique et leurs difficultés à harmoniser désormais la réalité et la création ; or ces deux notions semblent, chez l'enfant, s'exclure l'une l'autre, tant est urgent son besoin de s'adapter.

Les enfants fournissent un immense effort pour s'adapter à l'école et à leur nouveau milieu ambiant, et ils y réussissent sans trop de peine. Mais leur besoin d'imitation est si fort et impératif que l'adaptation est soumise à une attitude exclusivement réceptive et répétitive ; ils évitent

Le Maréchal Tito, Président de la Fédération des Républiques Socialistes de Yougoslavie

S'engager pour le bien de l'enfant et pour son bonheur, non seulement à l'intérieur de son pays, mais aussi dans chaque coin de notre planète, est une œuvre des plus généreuses. Le souci porté aux enfants, à leur protection et à la condition de l'enfant constitue la partie intégrante de la lutte pour le progrès, une meilleure compréhension et l'amitié parmi les hommes, pour le bonheur et le bien-être de tous les peuples.

Ce texte est tiré d'une vaste étude réalisée, sous les auspices de la CIMADE (Comité Intermouvements auprès des Evacués, service œcuménique d'entraide dont le siège est à Paris), par un groupe de psychologues auprès de cinquante enfants de familles d'exilés politiques vivant en Europe.

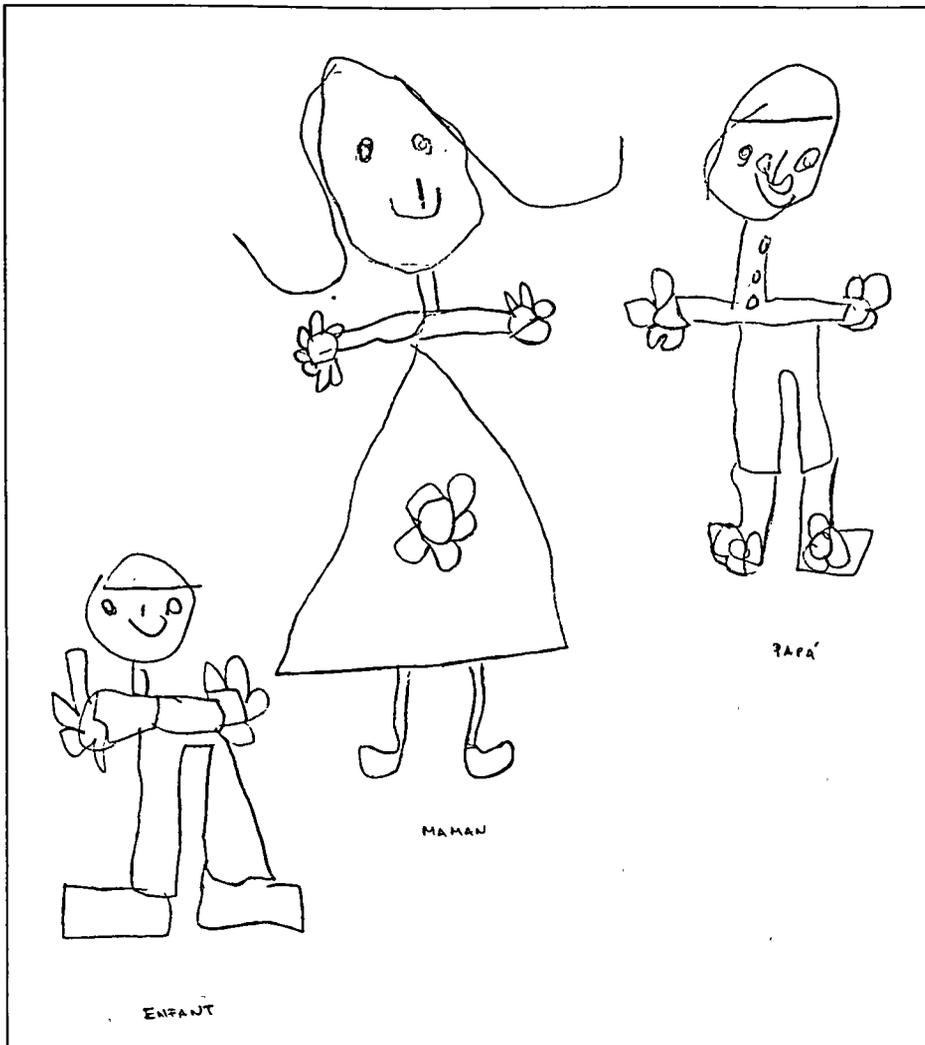


Photo © CIMADE, Paris

Si un père peut se trouver durement châtié ou gravement sanctionné par le pouvoir, aux yeux de son fils alors il s'amoindrit et deviendra comme un enfant ; il cesse de représenter l'autorité et la loi. Ainsi dans les tests de représentation graphique réalisés par des enfants d'exilés politiques, la figure paternelle apparaît généralement diminuée, disqualifiée par rapport à celle de la mère, comme le montre ce dessin d'un enfant latino-américain de cinq ans, résidant en France.

aussi bien de participer que de prendre l'initiative. Les parents pensent que leurs enfants répondent ainsi à la double nécessité de s'adapter, tout en restant fidèles à leur pays, à leur langue et aux idéaux politiques qui les ont obligés à l'exil.

Ce qui apparaît le plus fréquemment dans les tests, dessins, jeux ou récits, c'est la schématisation, l'esquive du danger, le recours au conventionnel, l'isolement et la description.

On a observé que ces attitudes sont liées à une profonde rupture entre "là-bas" et "ici", "avant" et "maintenant", plaisir et devoir, jeu et réalité. C'est ce que constatent aussi les parents et ils l'expliquent par le manque de dialogue entre adultes et enfants, le langage idéologico-politique stéréotypé, l'intervention inévitable des grand-parents, la double exigence d'adaptation et de fidélité imposée à l'enfant, et une série de facteurs issus des contradictions entre l'origine sociale et l'orientation de l'activité militante.

Un couple qui se trouve recherché et doit vivre dans la clandestinité, se voit obligé de chercher d'urgence une aide ; le voilà en situation de dépendance vis-à-vis soit de ses proches, soit des organismes de

secours. La dépendance et les châtements, avec tous les comportements de régression qu'ils engendrent, compromettent alors l'image que l'enfant a de l'adulte, et donc de ses parents.

De plus, la répression exercée sur un groupe étend sa violence sur la communauté tout entière ; chez ses membres elle suscite des comportements visant à exclure le persécuté, et lui, aux yeux de la communauté, devient alors un coupable, puisqu'il est évident que les autres doivent survivre. L'enfant, qui définit ses valeurs selon les critères des autres, a du mal à croire que celui qui est rejeté de tous puisse être "bon".

Mais en exil, grâce à la solidarité ou parfois grâce au prestige que le pays d'accueil accorde à l'exilé, l'engagement politique peut se trouver revalorisé. Se forme alors, chez l'enfant, une double image du militant : image renforcée par tout ce qu'il a lui-même vécu en double : passé et présent, pays natal et pays d'adoption, réalité et mythe. Alors, l'univers de l'enfant est radicalement coupé en deux : entre son "là-bas" et son "ici", il peut accueillir tous les symboles, toutes les ambivalences.

En général, les conceptions idéologiques

des parents ne coïncident pas avec les intérêts de leur propre classe, encore moins avec les conceptions des grands-parents, auxquels sont souvent confiés les enfants pendant le temps de la clandestinité. On peut donc penser que les enfants deviennent les dépositaires des contradictions et de l'ambivalence que leurs propres parents ont vécues avec les leurs.

L'image du père, "infantilisée" par le châtement subi, peut ne plus jouer le rôle de représentant de la loi, fonction que l'enfant va attribuer à d'autres personnes ou institutions. Mais ces dernières sont dépourvues des qualités affectives qui permettent à la famille de tempérer les rigueurs de la loi en laissant à l'enfant la marge nécessaire pour qu'il découvre sa propre liberté.

L'enfant d'exilés est soumis à l'impact de différents discours qu'on lui tient simultanément ; les informations lui transmettent des jugements de valeur souvent incohérents et contradictoires. Confronté aux sanctions prises contre ses parents, à l'opinion publique et aux exigences de sa propre analyse, l'enfant aura beaucoup de peine à dégager des critères de vérité et des critères éthiques suffisamment nets, élaborés et objectifs, lui permettant de se doter d'un système de pensée clair et fonctionnel.

A travers les tests, on voit combien l'image du père s'est amoindrie : son corps, son caractère, sa faculté de tenir son rôle. Etant donné le fait de l'exil, il ne semble pas que cette atrophie du père soit jamais due à un sentiment agressif de la part de l'enfant ; elle semble, au contraire, un moyen de préserver le père bien réel, de le maintenir proche et vivant. Les parents confirment la véracité de cette attitude qui, si elle évite des conflits dans l'immédiat, provoque pourtant un isolement parmi les membres de la famille.

En observant les dessins des enfants, on note clairement des signes d'incommunicabilité, d'isolement et les failles de chacun des membres de la famille. Mais c'est l'image du père qui est la plus défaillante et la plus atrophiée, celle représentant la mère étant plus volumineuse et souvent plus grande.

Dans la conscience de ces enfants, la valeur la plus importante, c'est la réussite : devenir puissant, riche, vainqueur ; et cela est exprimé pourtant avec des critères très vagues. En même temps, il y a une tendance à banaliser tous les conflits, à éviter les occasions de se comporter en héros. La soumission est valorisée et rationalisée comme étant le comportement le plus intelligent pour pouvoir résoudre les conflits, car ils sont considérés comme un mal en soi.

Les enfants accordent une certaine valeur à l'argumentation dans le discours, considérée comme une forme de lutte, mais ils escamotent toujours le résultat ou le dénouement, laissant ainsi planer le doute sur l'efficacité et le pouvoir de la raison. Les idéaux sur lesquels s'appuie ce discours sont des principes généraux et libéraux (le respect des droits de l'homme, l'augmentation des salaires, la défense des espaces verts, etc.), et ils portent toujours exclusivement sur le pays d'accueil. □

Deux milliards d'enfants...

Suite de la page 8

ans) qui a été publié à l'issue de cette conférence : "Près de 13 des 60 millions de femmes qui sont devenues mères en 1975 étaient chargées de famille avant d'être adultes..." Les grossesses précoces se multiplient partout : dans nombre de pays, c'est un sérieux problème : ce phénomène a pris des proportions alarmantes dans d'autres pays, où la grossesse précoce a des implications graves, tant sur le plan de la santé qu'au niveau socio-économique et démographique, pour les jeunes femmes, les jeunes hommes, leur progéniture, et à vrai dire, pour la société tout entière.

L'un des éléments significatifs de la grossesse précoce, c'est qu'elle n'est pas seulement un phénomène propre aux pays les moins industrialisés, mais bien aussi aux pays les plus industrialisés. En effet, les Etats-Unis y viennent dans les premiers rangs. Avant l'âge de 20 ans, la grossesse comporte des risques pour la mère, et pour l'enfant des chances de survie considérablement diminuées. Dans bon nombre de pays cependant, une foule d'adolescentes prennent des risques, en partie parce que leur statut de mineures ne leur donne pas accès aux mesures préventives dont elles pourraient faire usage si elles en connaissaient l'existence. Dans aucune société, le statut de mineur ne rend l'activité sexuelle impraticable, quelles que soient les normes officiellement admises.

La Bibliothèque Nationale rend hommage à Léopold Sedar Senghor

Une exposition illustrant la vie est l'œuvre du poète et chef d'Etat sénégalais, Léopold Sedar Senghor, a lieu du 23 novembre au 18 février 1979 à la Bibliothèque Nationale de Paris. L'exposition retrace pas à pas la vie de Senghor, étudiant au Sénégal puis à Paris, où il fut le camarade de lycée du Président Georges Pompidou. C'est l'époque d'avant-guerre où Paris se familiarise avec la culture africaine. Après l'indépendance, devenu chef d'Etat, le Président Senghor contribue par son action comme par son œuvre à illustrer les valeurs de la civilisation africaine. Il éprouve pour la langue française une affinité spontanée ressentie dès l'enfance, mais ses admirations de philologue ne l'éloignent pas du chant de l'Afrique. Cette mixité des cultures arme le poète d'un verbe qui lui est propre et d'une puissante originalité dans la création poétique. Au terme de l'exposition, M. Léopold Sedar Senghor fera don à la Bibliothèque Nationale d'une partie de ses manuscrits et d'éditions illustrées de ses œuvres.

Une fille devient fertile entre 10 et 15 ans. L'une des tragédies des fillettes, c'est que la majorité d'entre elles vivent dans des pays où les services de contrôle des naissances ne sont accessibles, et l'avortement légal, que dans certaines conditions, mais ces filles de 10 à 15 ans qui risquent d'être enceintes n'ont pratiquement pas accès aux services de contrôle des naissances.

Les responsabilités d'une jeune femme mariée de moins de vingt ans et qui a des enfants ne sont guère comparables à celles d'une mère célibataire de moins de vingt ans. En majorité, ces jeunes mères gardent leur enfant, et doivent affronter une double tâche : elles travaillent pour assurer leur subsistance et celle de l'enfant, et elles sont seules pour assumer le rôle des parents. Le père donne rarement une aide économique, même si la filiation paternelle est légalement établie. C'est au nombre des catégories des mineurs les plus déshérités que prennent place les mères de moins de vingt ans, les adolescentes mères célibataires et leur progéniture illégitime. Bien que la Déclaration des Droits de l'Enfant demande dans son principe premier que tout enfant soit reconnu dans ses droits sans considération de naissance, 22 pays seulement reconnaissent un seul et même statut à l'enfant, quelles que soient les circonstances de sa naissance. Dans tous les autres pays, les mères célibataires et leurs enfants illégitimes doivent affronter toute leur existence les pires difficultés.

Dans les pays industrialisés, l'enfance s'est prolongée, comme la dépendance de l'enfant, du fait de l'extension de la durée de scolarité. Aussi les adultes ont-ils peu à peu oublié le rôle qu'enfants et adolescents avaient, de tous temps, joué dans l'édification de la société et dans ses métamorphoses, encore que la qualité de leur réflexion et de leur action, dans leurs mouvements contestataires, n'ait pas toujours été appréciée à sa juste valeur.

Il n'est pas d'enfant-objet : l'Année internationale de l'Enfant nous invite à y réfléchir.

Elise Boulding

Lectures

- **L'Art précolombien** par José Calcina. Editions d'art Lucien Mazenod, Paris 1978 (439 F).
- **Les Arabes** par Marc Bergé. Editions Lidis, Paris 1978 (198 F).
- **Les derniers Africains** par Gert Chesi. Arthaud, Paris 1978 (180 F).
- **Danses d'Afrique** par Jean-Louis Paudrat. Editions du Chêne, Paris 1978 (190 F).
- **Au Bord de l'eau** (Shui-hu-Zhuan), par Shi Nai-an et Luo Guan-zhong, traduit par Jacques Dars. La Pléiade (2 vol.) Gallimard, Paris 1978 (300 F).
- **Parents efficaces** par Thomas Gordon. Editions Fayolle, Paris 1978 (68 F).
- **L'Image et l'Islam** par Mohammed Aziza. Albin Michel, Paris 1977 (49 F).

NOUVELLES PUBLICATIONS UNESCO

Aspects économiques de l'éducation spéciale : Tchécoslovaquie, Nouvelle-Zélande, Etats-Unis d'Amérique (24 F).

La réforme de l'éducation en Espagne et l'éducation permanente (14 F).

Quelques suggestions pour un enseignement sur les Droits de l'homme. Réimpression (10 F).

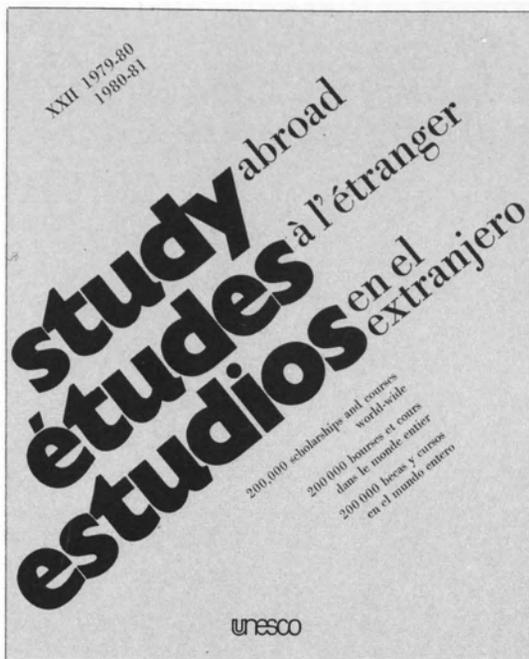
L'éducation en matière de population : une perspective contemporaine (14 F).

Les bâtiments à usage scolaire et communautaire : cinq études de cas (12 F).

La pensée scientifique (65 F).

Les dimensions internationales des Droits de l'homme (75 F).

L'Unesco vient de publier l'édition 79-80 et 80-81



■ ÉTUDES A L'ÉTRANGER : 200 000 bourses

Un guide indispensable de plus de 700 pages pour faire un séjour d'étude à l'étranger.

Un choix de 200 000 bourses et cours répartis dans plus de 100 pays.

Avec des informations indispensables : montant des bourses, durée, conditions d'admission, dates d'inscription, qualification linguistiques, etc.

716 pages, 36 FF

■ ANNUAIRE STATISTIQUE 1977

Des statistiques sur plus de 200 pays ou territoires. Plus de 1 000 pages de documentation internationale sur : LA POPULATION, L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA TECHNOLOGIE, LA CULTURE ET L'INFORMATION.

La deuxième édition vient de paraître : 200 FF.

■ TENDANCES PRINCIPALES DE LA RECHERCHE DANS LES SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES

Sous la direction de Jacques Havet. Deuxième partie : Sciences anthropologiques et historiques; esthétique et sciences de l'art ; science juridique ; philosophie.

Publié en 2 tomes de 964 et 1645 pages, les 2 tomes 425 FF.

La première partie : sciences sociales, 987 pages, est disponible, 175 FF.

CONDITIONS DE VENTE :

• **FRANCE** : Adresser votre commande avec le règlement par chèque, mandat ou CCP (3 volets) : Paris 12598.48 à la Librairie de l'Unesco, 7, place de Fontenoy, 75700 Paris ou adressez-vous à votre librairie universitaire habituelle.

• **AUTRES PAYS** : Prendre contact avec l'agent de vente dont l'adresse figure ci-dessous.

Pour vous abonner ou vous réabonner et commander d'autres publications de l'Unesco

Vous pouvez commander les publications de l'Unesco chez tous les libraires ou en vous adressant directement à l'agent général (voir liste ci-dessous). Vous pouvez vous procurer, sur simple demande, les noms des agents généraux non inclus dans la liste. Les paiements des abonnements peuvent être effectués auprès de chaque agent de vente qui est à même de communiquer le montant du prix de l'abonnement en monnaie locale.

ALBANIE. N. Sh. Botimeve Naim Frasherî, Tirana. — **ALGÉRIE**. Institut pédagogique national, 11, rue Ali Haddad, Alger, Société nationale d'édition et diffusion (SNED), 3 bd Zirout Youcef, Alger. — **RÉP. FÉD. D'ALLEMAGNE**. Unesco Kurier (Edition allemande seulement) : Colmantstrasse, 22, 5300 Bonn. Pour les cartes scientifiques seulement : Geo Center, Postfach 800830, 7000 Stuttgart 80. Autres publications : S. Karger GmbH, Karger Buchhandlung, Angerhofstr. 9, Postfach 2, D-8034 Germering/München. — **RÉP. DÉM. ALLEMANDE**. Buchhaus Leipzig, Postfach, 140, Leipzig. Internationale Buchhandlungen, en R.D.A. — **AUTRICHE**. Dr Franz Hain, Verlags- und Kommissionbuchhandlung, Industriehof Stadlau, Dr Otto Neurath - Gasse, 1220 Vienne. — **BELGIQUE**. Ag. pour les publications de l'Unesco et pour l'édition française du "Courrier" : Jean de Lannoy, 202, Avenue du Roi, 1060 Bruxelles, CCP 000-0070823-13. Edition néerlandaise seulement : N.V. Handelsmaatschappij Keesing, Keesinglaan 2-18, 21000 Dourne-Antwerpen. — **RÉP. POP. DU BÉNIN**. Librairie nationale, B.P. 294, Porto Novo. — **BRÉSIL**. Fundação Getúlio Vargas, Editora-Divisão de Vendas, Caixa Postal 9.052-ZC-02, Praia de Botafogo, 188 Rio de Janeiro RJ — **BULGARIE**. Hemus, Kantora Literatura, bd Rousky 6, Sofia. — **CAMEROUN**. Le secrétaire général de la Commission nationale de la République unie du Cameroun pour l'Unesco, B.P. N° 1600, Yaoundé. — **CANADA**. Renouf Publishing Co. Ltd., 2182 St. Catherine Street West, Montréal, Que H3H 1M7. — **CHILI**. Bibliocentro Ltda., Casilla 13731 Constitución n° 7, Santiago (21). — **RÉP. POP. DU CONGO**. Librairie populaire B.P. 577 Brazzaville. — **CÔTE-D'IVOIRE**. Centre d'édition et de diffusion africaines, B.P. 4541, Abidjan-Plateau. — **DANEMARK**. Ejnar Munksgaard Ltd., 6, Nørregade, 1165 Copenhague K. — **ÉGYPTE (RÉP. ARABE D')**. National Centre for Unesco Publications, N° 1, Talaat Harb Street, Tahrir Square, Le Caire.

— **ESPAGNE**. MUNDI-PRENSA Libros S.A., Castelló 37, Madrid 1. Ediciones Liber. Apartado 17, Ondárroa (Vizcaya) ; Sr. A. González Donaire, Aptdo de Correos 341, La Coruna. Librería Al -Andalus, Roldana, 1 y 3, Sevilla 4. LITEXSA, Librería Técnica Extranjera, Tuset, 8-10 (Edificio Monitor) Barcelona. — **ÉTATS-UNIS**. Unipub. 345, Park Avenue South, New York, N.Y. 10010. — **FINLANDE**. Akateeminen Kirjakauppa, Kesuskatu 1, 00100 Helsinki. — **FRANCE**. Librairie Unesco, 7, place de Fontenoy, 75700 Paris. C.C.P. 12.598.48 — **GRÈCE**. Librairies internationales. — **HAÏTI**. Librairie A la Caravelle, 26, rue Roux, B.P. 111, Port-au-Prince. — **HAUTE-VOLTA**. Lib. Attie B.P. 64, Ouagadougou. — Librairie Catholique « Jeunesse d'Afrique », Ouagadougou. — **HONGRIE**. Akadémiai Könyvesbolt, Váci U.22, Budapest V., A.K.V. Könyvtárosok Boltja. Népköztasaság útja 16, Budapest VI. — **INDE**. Orient Longman Ltd. : Kamani Marg, Ballard Estate, Bombay 400 038 ; 17 Chittaranjan Avenue, Calcutta 13 ; 36a Anna Salai, Mount Road, Madras 2. B-3/7 Asaf Ali Road, Nouvelle-Delhi 1, 80/1 Mahatma Gandhi Road, Bangalore-560001, 3-5-820 Hyderguda, Hyderabad-500001. Publications Section, Ministry of Education and Social Welfare, 511, C-Wing, Shastri Bhavan, Nouvelle-Delhi-110001 ; Oxford Book and Stationery Co., 17 Park Street, Calcutta 700016 ; Scindia House, Nouvelle-Delhi 110001. — **IRAN**. Commission nationale iranienne pour l'Unesco, av. Iranchahr Chomali N° 300 ; B.P. 1533, Téhéran, Khazmie Publishing and Distribution Co. 28 Vassal Shirazi St, Shahreza Avenue, P.O. Box 314/1486, Téhéran. — **IRLANDE**. The Educational Co. of Ir. Ltd., Ballymount Road Walkinstown, Dublin 12. — **ISRAËL**. Emanuel Brown, formerly Blumstein's Bookstores ; 35, Allenby Road et 48, Nachlat Benjamin Street, Tel-Aviv ; 9 Shlomzion Hamalka Street, Jérusalem. — **ITALIE**. Licosa (Libreria Commissionaria Sansoni, S.p.A.) via Lamarmora, 45, Casella Postale 552, 50121 Florence. — **JAPON**. Eastern Book Service Inc. C.P.O. Box 1728, Tokyo 100 92. — **LIBAN**. Librairies Antione, A. Naoufal et Frères ; B.P. 656, Beyrouth. — **LUXEMBOURG**. Librairie Paul Bruck, 22, Grande-Rue, Luxembourg. — **MADAGASCAR**. Toutes les publications : Commission nationale de la Rép. dém. de Madagascar pour l'Unesco, Ministère de l'Éducation nationale, Tananarive. — **MALI**. Librairie populaire du Mali, B.P. 28, Bamako. — **MAROC**. Librairie « Aex belles images », 282, avenue Mohammed-V, Rabat, C.C.P. 68-74. « Courrier de l'Unesco » : pour les membres du corps enseignant : Commission nationale marocaine pour l'Unesco 20, Zénkat Mourabidine, Rabat (C.C.P. 324-45). — **MARTINIQUE**. Librairie « Au Boul' Mich », 1, rue Perrinon, et 68, av. du Parquet, 972, Fort-de-France. — **MAURICIE**. Nalanda Co. Ltd., 30, Bourbon Street, Port-Louis. — **MEXIQUE**. SABSA, Servicios a Bibliotecas, S.A., Insurgentes Sur N° 1032-401, México 12. — **MONACO**. British Library, 30, boulevard des Moulins, Monte-Carlo. — **MOZAMBIQUE**. Instituto Nacional do livro e do

Disco (INLD), Avenida 24 de Julho, 1921 r/c e 1º andar, Maputo. — **NIGER**. Librairie Mauclet, B.P. 868, Niamey. — **NORVEGE**. Toutes les publications : Johan Grundt Tanum (Booksellers), Karl Johans gate 41/43, Oslo 1. Pour le « Courrier » seulement : A.S. Narvesens Litteraturjeneste, Box 6125 Oslo 6. — **NOUVELLE-CALÉDONIE**. Reprex S.A.R.L., B.P. 1572, Nouméa — **PARAGUAY**. Agencia de diarios y revistas, Sra. Nelly de Garcia Astillero, Pte. Franco N° 580 Asunción. — **PAYS-BAS**. « Unesco Koerier » (Edition néerlandaise seulement) Systemen Keesing, Ruysdaelstraat 71-75, Amsterdam-1007. Agent pour les autres éditions et toutes les publications de l'Unesco : N.V. Martnus Nijhoff, Lange Voorhout 9. 's-Gravenhage — **POLOGNE**. ORPAN-Import. Palac Kultury, 00-901 Varsovie, Ars-Polona-Ruch, Krakowskie -Przedmiescie N° 7, 00-068 Varsovie. — **PORTUGAL**. Dias & Andrade Ltda. Livrara Portugal, rua do Carmo, 70, Lisbonne. — **ROUMANIE**. ILEXIM. Romilibr, Str. Biserica Amzei N° 5-7, P.O.B. 134-135, Bucarest. Abonnements aux périodiques : Rompresfiatelia calea Victoriei 29, Bucarest. — **ROYAUME-UNI**. H.M. Stationery Office P.O. Box 569, Londres S.E.1 — **SÉNÉGAL**. La Maison du Livre, 13, av. Roume, B.P. 20-60, Dakar, Librairie Clairafrique, B.P. 2005, Dakar, Librairie « Le Sénégal » B.P. 1954, Dakar. — **SEYCHELLES**. New Service Ltd., Kingsgate House, P.O. Box 131, Mahé. — **SUÈDE**. Toutes les publications : A/B C.E. Fritzes Kongl. Hovbokhandel, Regeringsgatan, 12, Box 16356, 103-27 Stockholm, 16. Pour le « Courrier » seulement : Svenska FN-Förbundet, Skolgränd 2, Box 150-50, S-10465 Stockholm-Postgöro 184692. — **SUISSE**. Toutes publications, Europa Verlag, 5, Ramistrasse, Zurich, C.C.P. 80-23363. Librairie Payot, 6, Rue Grenus, 1211, Genève 11. C.C.P. : 12.236. — **SYRIE**. Librairie Sayegh Immeuble Diab, rue du Parlement, B.P. 704, Damas. — **TCHÉCOSLOVAQUIE**. S.N.T.L., Spalena 51, Prague 1 (Exposition permanente) ; Zahracini Literatura, 11 Soukenicka, Prague 1. Pour la Slovaquie seulement : Alfa Verlag Publishers, Hurbanovo nam. 6, 893 31 Bratislava. — **TOGO**. Librairie Evangélique, B.P. 1164, Lomé, Librairie du Bon Pasteur, B.P. 1164, Lomé, Librairie Moderne, B.P. 777, Lomé. — **TRINIDAD ET TOBAGO**. Commission Nationale pour l'Unesco, 18 Alexandra Street, St. Clair, Trinidad, W.I. — **TUNISIE**. Société tunisienne de diffusion, 5, avenue de Carthage, Tunis. — **TURQUIE**. Librairie Hachette, 469 Istiklal Caddesi, Beyoglu, Istanbul. — **U.R.S.S.** Mejdunarodnaya Kniga, Moscou, G-200 — **URUGUAY**. Editorial Losada Uruguaya, S.A. Libreria Losada, Maldonado, 1092, Colonia 1340, Montevideo. — **YOUgosLAVIE**. Jugoslovenska Knjiga, Trg Republika 5/8, P.O.B. 36, 11-001 Belgrade. Drzavna Založba Slovenje, Titova C 25, P.O.B. 50, 61-000 Ljubljana. — **RÉP. DU ZAIRE**. La librairie, Institut national d'études politiques, B.P. 2307, Kinshasa. Commission nationale de la Rép. du Zaïre pour l'Unesco, Ministère de l'Éducation nationale, Kinshasa. —

actualité unesco

Le rôle de l'Unesco sort renforcé des décisions de la Conférence générale, constate M. Amadou-Mahtar M'Bow, Directeur général

“L'esprit de coopération et la volonté de consensus sortent renforcés de la 20^e session de la Conférence générale et ont même acquis une portée accrue”, a déclaré M. Amadou-Mahtar M'Bow, Directeur général de l'Unesco, dans l'allocution qu'il a prononcée lors de la clôture de la Conférence, au terme de cinq semaines de débats à Paris (24 octobre-28 novembre 1978).

“Par la place qu'elle a tenue dans les délibérations, il ne fait pas de doute que la 'Déclaration sur les principes fondamentaux concernant la contribution des organes d'information au renforcement de la paix et de la compréhension internationale, à la promotion des droits de l'homme et la lutte contre le racisme et l'apartheid et l'incitation à la guerre' a été un élément central de cette session”, a précisé M. M'Bow. Et il a ajouté : “L'ovation par laquelle cette Déclaration a été adoptée restera sans aucun doute un des moments les plus intenses et les plus émouvants que j'ai vécus en qualité de Directeur général de l'Unesco. Cette heureuse issue est d'autant plus remarquable que les probabilités d'échec paraissaient élevées. Elle illustre le triomphe d'une volonté patiente de conciliation qui ne s'est jamais relâchée”.

Le Directeur général a également insisté sur la portée de l'adoption de la Déclaration sur la race et les préjugés raciaux : “Pour la première fois dans le système des Nations Unies, a-t-il déclaré, et même dans l'histoire des longs efforts de l'humanité pour extirper le spectre du racisme, la communauté internationale va disposer d'un texte qui, sans être juridiquement obligatoire, représente un engagement moral couvrant tous les aspects du problème”.

La Conférence générale de l'Unesco présidée par M. Napoléon LeBlanc

(Canada), a terminé ses travaux le 28 novembre après avoir approuvé le programme de l'Organisation pour 1979-1980. Pour assurer l'exécution de ce programme, la Conférence a voté un budget de 303 millions de dollars en accroissement de 6 % par rapport à celui de 1977-1978.

Dans le domaine de l'éducation, une importance particulière est reconnue à la réflexion prospective, pour que l'Unesco soit de plus en plus à même de fournir aux gouvernements les éléments de référence dont ils ont besoin pour la



Photo Unesco/Marcel Salvato

M. Napoléon LeBlanc (Canada), président de la Conférence générale de l'Unesco pour la 20^e session (à droite), reçoit des mains du Directeur général, M. Amadou-Mahtar M'Bow, une copie du 100^e “disque Unesco” de la collection de musique traditionnelle, au cours d'une soirée musicale sous les auspices du Conseil international de la musique. A gauche, M. Léon Davico, Directeur de l'Office de l'information du public.

rénovation ou l'élaboration de leurs politiques et de leurs plans à long terme. La 37^e Conférence internationale de l'éducation, qui doit se tenir à Genève en 1979, aura pour thème l'amélioration de l'organisation et de la gestion des systèmes d'éducation. Deux conférences intergouvernementales sur la politique et la coopération en matière d'éducation sont prévues à l'échelle régionale — l'une en 1979 pour l'Amérique latine et les Caraïbes, l'autre en 1980 pour la région européenne.

Les réseaux régionaux pour l'innovation éducative — constitués en Asie, en Afrique, dans les Etats arabes et en Amérique latine — vont être renforcés. L'Institut international de planification de l'éducation et les Bureaux régionaux de l'Unesco pour l'éducation s'attacheront, avec de nouveaux moyens, à la formation de personnels enseignants capables de contribuer au progrès d'un développement endogène, en accord avec les besoins des différentes sociétés et dans le respect de leurs valeurs culturelles. De nouvelles industries pédagogiques vont être encouragées pour que les enfants et les jeunes disposent d'un équipement scolaire adéquat, notamment de manuels rédigés dans la langue qu'ils parlent et reflétant de manière plus exacte les besoins et les aspirations des communautés dont ils font partie.

Simultanément, le programme met l'accent sur la nécessité d'une association plus étroite entre l'école et les autres agents éducatifs, dans la perspective d'une éducation permanente. Il contient toute une série de projets au profit des jeunes filles et des femmes, des enfants non scolarisés et des jeunes qui ont prématurément quitté l'école comme de certaines populations

urbaines particulièrement défavorisées, tels que les réfugiés et les travailleurs migrants. Intensifier la lutte contre l'analphabétisme, augmenter la contribution de l'Organisation au développement rural intégré, promouvoir l'éducation physique et le sport avec la mise en œuvre d'une Charte internationale que la Conférence générale a approuvée : autant de champs d'action où de nouvelles initiatives seront prises dans les deux années à venir.

En ce qui concerne les sciences exactes et naturelles, la Conférence générale s'est prononcée dans le sens d'un accroissement sensible des activités, qu'il s'agisse de favoriser le progrès général de la science et de la technique ou de coopérer avec les Etats qui s'attachent à faire de l'une et de l'autre les outils efficaces de leur développement. Elle doit d'ailleurs prendre une part importante dans l'organisation de la Conférence des Nations Unies qui sera consacrée en août prochain à Vienne à cet aspect du déséquilibre mondial. L'Unesco aura réuni auparavant, à Paris, la 2^e Conférence internationale sur l'information scientifique et technique au service du développement.

L'Organisation assistera les Etats soucieux de planifier avec son concours leurs politiques scientifiques et de les harmoniser sur le plan régional ou international.

Les grands programmes intergouvernementaux à l'exécution desquels l'Unesco veille en s'appuyant sur la communauté scientifique internationale vont connaître de nouveaux développements — qu'il s'agisse des sciences géologiques, de l'écologie, de l'hydrologie et de l'océanographie. Les études sur l'informatique et sur les sources d'énergie — notamment l'énergie solaire — feront l'objet d'un effort particulier.

Dans le domaine des sciences sociales, le programme a été conçu en fonction de trois grands axes : assurer le

progrès de ces disciplines dans le monde ; promouvoir sur le plan des méthodes leurs possibilités d'application ; faire en sorte qu'elles contribuent effectivement à la recherche de solutions aux problèmes posés par le respect des droits de l'homme et le renforcement de la paix, l'étude du développement et celle de l'environnement, la condition de la femme et des jeunes, les phénomènes de population.

L'Unesco va s'efforcer de donner une nouvelle impulsion à l'enseignement de ces droits à tous les niveaux de l'éducation. Des études seront entreprises sur la portée des droits existants et sur la détermination éventuelle d'une nouvelle catégorie de droits en rapport avec les exigences d'un nouvel ordre économique international. Les recherches scientifiques concernant la paix et les conflits vont être augmentées et un congrès international sur l'éducation en faveur du désarmement sera organisé en 1980.

En ce qui concerne la culture, la promotion de l'identité culturelle s'accompagnera, dans les activités de l'Unesco durant les deux prochaines années, de recherches sur les points et les lieux de jonction des civilisations. Un véritable programme d'études interculturelles sera mis en place : c'est une innovation importante qui va permettre de concentrer les travaux sur des régions particulièrement riches en brassages, comme les Caraïbes ou l'Océan indien, ou sur le rayonnement de la culture arabe dans ses relations avec les autres cultures.

La rédaction de l'Histoire générale de l'Afrique se poursuivra et l'on examinera les conditions dans lesquelles, d'ici à la fin du siècle, certaines langues africaines pourraient être utilisées comme véhicules de l'éducation moderne, comme instrument complet de transmission du savoir.

Les campagnes de sauvegarde des monuments et des sites vont recevoir une nouvelle impulsion. Dans le

prolongement de l'appel lancé par le Directeur général en 1978, un comité intergouvernemental sera constitué "pour la promotion du retour des biens culturels à leur pays d'origine ou de leur restitution en cas d'appropriation illégale".

La place des arts et la condition de l'artiste dans le monde contemporain feront l'objet de nouvelles enquêtes. L'Unesco va poursuivre son action pour une planification du développement culturel ; une conférence régionale sur les politiques culturelles dans les Etats arabes est prévue en 1979.

Les relations entre la culture et la communication et, plus précisément, les immenses possibilités que les grands moyens d'information offrent pour la démocratisation de la vie culturelle figurent aussi parmi les thèmes de réflexion inscrits au programme. Mais, de toute évidence, la grande nouveauté dans le domaine de la communication, c'est la dimension accordée à l'aide aux pays dits du Tiers Monde. Il ne s'agit plus seulement de leur donner, avec le concours des pays industrialisés, les moyens de se doter des infrastructures, du personnel et de l'équipement matériel qui leur manquent encore. Il faut aussi les mettre en mesure de se mieux faire entendre grâce à une multiplication des sources d'information. C'est donc en faveur d'un nouvel équilibre dans la circulation internationale des idées que la Conférence générale s'est prononcée. Dans cette optique, la Commission d'étude des problèmes de la communication, créée en 1977 et dont le rapport préliminaire a fait l'objet d'un large débat, va pouvoir mener à bonne fin sa mission. Deux conférences régionales sur les politiques de la communication seront organisées, l'une en février pour l'Asie et l'Océanie, l'autre pour l'Afrique en 1980.

La prochaine session de la Conférence générale répondant à l'invitation faite par le Gouvernement Yougoslave aura lieu à Belgrade en octobre 1980.

M. El-Wakil, nouveau Président du Conseil exécutif de l'Unesco

Le Dr Chams Eldine El-Wakil (Egypte) a été élu Président du Conseil Exécutif de l'Unesco à l'ouverture de sa 106^e session à Paris le 29 novembre dernier. Ancien professeur, doyen de la Faculté de Droit d'Alexandrie, le Dr El-Wakil a assuré la présidence de

l'Université arabe de Beyrouth puis assumé la fonction de Ministre de l'Enseignement supérieur en Egypte. Il succède en tant que président du Conseil Exécutif à M. Leonard C.J. Martin (Royaume-Uni) dont le mandat expirait en novembre.

La Race, l'Information, deux Déclarations importantes



Photo Unesco/Dominique Roger

L'adoption par acclamation de deux importantes déclarations concernant des thèmes controversés a marqué la dernière Conférence générale qui a pris fin le 28 novembre 1978. La première est la Déclaration sur la Race et les Préjugés Raciaux, la seconde, la Déclaration sur l'Information.

- la Déclaration sur la Race proclame que "tous les être humains appartiennent à la même espèce et proviennent de la même souche. Ils naissent égaux en dignité et en droits et font tous partie intégrante de l'humanité".

- "Tout préjugé racial, ajoute-t-elle, ...est totalement dépourvu de toute justification". Et "toute théorie faisant état de la supériorité ou de l'infériorité intrinsèque de groupes raciaux ou ethniques... ou fondant des jugements de valeur sur une différence raciale est sans fondement scientifique et contraire aux principes moraux et éthiques de l'humanité".

- la seconde déclaration met l'accent sur la contribution que les organes d'information peuvent apporter "au renforcement de la paix et de la compréhension internationale, à la promotion des droits de l'homme et à la lutte contre le racisme, l'apartheid et l'incitation à la guerre". Elle insiste également sur la nécessité d'une

Un moment historique pour l'Unesco : les délégués à la Conférence générale acclament debout le Directeur Général à la suite de l'adoption de la Déclaration sur l'Information.

"circulation libre et d'une diffusion plus large et mieux équilibrée de l'information" et reconnaît que "la liberté d'opinion, d'expression et d'information... est un facteur essentiel de renforcement de la paix et de la compréhension internationale".

- le préambule se réfère aux "aspirations des pays en développement à l'instauration d'un nouvel ordre mondial de l'information et de la communication plus juste et plus efficace" et un article demande "que les Etats facilitent l'obtention, par les organes d'information des pays en développement, des conditions et des moyens pour se renforcer et s'étendre". Un autre article met l'accent sur la protection des journalistes dans l'exercice de leur profession.

La place manque pour citer de plus larges extraits de ces importants documents mais les lecteurs des "nouvelles de l'Unesco" pourront obtenir le texte intégral de ces déclarations en écrivant à : OPI/DPI, Unesco, 7, place de Fontenoy, 75007 Paris, France.

1977 : un Canadien lauréat du prix Kalinga de vulgarisation scientifique

Fernand Seguin, scientifique canadien et personnalité du monde de la radio et de la télévision, a reçu le prix Kalinga 1977 et la médaille d'argent de l'Unesco pour le travail de vulgarisation scientifique effectué dans le cadre de ses nombreux programmes de radio et de télévision. Lors de la remise des prix à Paris, le Directeur général, M. M'Bow, a déclaré que M. Seguin était le premier lauréat du prix Kalinga à démontrer que la télévision est l'instrument le plus efficace de notre temps de vulgarisation scientifique.

Au cours de la même cérémonie, M. M'Bow a offert le Prix scientifique Unesco pour 1978 à une équipe de chercheurs de la station agricole expérimentale de Rothamsted (Royaume-Uni) pour leurs travaux concernant la création d'un nouveau pesticide.

M. Seguin, a déclaré le Directeur général, est un véritable scientifique, un enseignant et un chercheur en biochimie et en pharmacologie, qui a commencé à travailler à Radio-Canada en 1954 et a réalisé depuis, des centaines de programmes de télévision axés sur des thèmes scientifiques. A une époque caractérisée par le progrès rapide des connaissances, a-t-il ajouté, la vulgarisation scientifique est essentielle pour le grand public, elle peut lui permettre de mieux comprendre et de jouer son rôle dans l'élaboration des politiques scientifiques.

M. Seguin a répondu que l'honneur allait aussi à Radio-Canada dans la mesure où l'information audio-visuelle n'est possible que grâce à un effort collectif. Au niveau mondial, a-t-il dit, la communication scientifique est beaucoup plus qu'une simple transmission des connaissances. Elle est aussi la transmission du désir d'apprendre, un désir que chacun essaie de satisfaire par les moyens de sa propre culture. Ce désir, a-t-il déclaré, doit également s'inspirer des idéaux de fraternité.

Le directeur de la station de Rothamsted, le Dr Leslie Fowdon, a reçu le prix scientifique Unesco et la médaille d'argent au nom de l'équipe de chercheurs qui a mis au point les nouveaux insecticides efficaces pour lutter contre une large variété d'insectes.

L'Unesco en fête

Photo Unesco/Marcel Salvaro



Photos Unesco/Dominique Roger



Photos Unesco/Marcel Salvaro



Pendant toute la durée de la Conférence générale, l'Unesco a servi de cadre à une série de manifestations qui en a fait un véritable carrefour culturel.

Tout d'abord, c'est sur l'Ode à la joie de Schiller, de la 9^e Symphonie de Beethoven, interprétée par le chœur bulgare Svetoslav Obretenov, que s'est ouverte la session. Elle s'est terminée sur des œuvres de Mendelssohn chantées par un chœur d'enfants de la maîtrise de Radio-France.

De plus, pendant cinq semaines, un public enthousiaste composé des délégués des 146 Etats membres de l'Organisation a vu se produire le soir, après les réunions, près de 350 musiciens, chanteurs, danseurs et comédiens de 16 nationalités.

Solennelles — comme celle qui marqua le 30^e anniversaire de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme ; de caractère traditionnel ou historique — comme la veillée africaine donnée par le théâtre Daniel Sorano de Dakar, les danses, chants et marionnettes du théâtre national de Birmanie, le spectacle monté par la Compagnie japonaise Yoshi Oida sur un thème mythologique, le ballet sur la libération de l'Algérie présenté par la troupe Lehib, le dessin animé chinois "Le roi des singes" inspiré d'un roman ancien, ou les chants et danses des Indiens Navajos ; composites — comme celle qui réunissait 26 pêcheurs de perles de Bahrein également chanteurs et danseurs, le célèbre violoniste Yehudi



Photo Unesco/Michel Claude

Des jeunes visiteurs à l'exposition "jeux et jouets du monde" réalisée grâce au concours de la Fondation Bernard van Leer (Pays-Bas).

Menuhin, le trio familial Ghosh, venu d'Inde, et le guitariste brésilien Turibio Santos ; classiques — comme le récital de cet autre célèbre violoniste qu'est Henryk Szeryng, ou les concerts donnés par les solistes de Zagreb et l'ensemble tchécoslovaque Camerata Nova ; modernes — comme le récital de Susana Rinaldi en qui s'est incarnée "l'âme du tango", le spectacle de l'humoriste québécois Marc Favreau, celui du compositeur-interprète argentin Atahualpa Yupanqui, le "show" américain qui retrace un demi-siècle de jazz ou les deux films traitant des problèmes de l'adolescence aux Etats-Unis : toutes ces manifestations ont illustré la diversité des cultures et le génie propre à chacune d'elles.

Parallèlement à ce festival se sont succédées des expositions organisées par plusieurs délégations et consacrées aux châteaux et palais de la République démocratique allemande, au patrimoine culturel népalais, à "Prague 1378-1978", à la culture, la science et l'éducation en URSS, ainsi qu'aux brochures et publications de l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et la science. En cette veille de l'Année internationale de l'Enfant, 900 jeux et jouets provenant de 56 pays et réalisés, pour nombre d'entre eux, par les enfants eux-même témoignaient de la créativité, de l'esprit inventif et du sens artistique des jeunes générations. Ce que confirmaient les expositions regroupant des peintures et dessins d'enfants africains et arabes, et des mosaïques exécutées par des enfants bulgares.

Le peintre et l'enfant : une histoire d'amour

"A mon estimé ami Joan Miró : Pour moi, ce dessin représente un chien qui sourit au soleil. Il y a deux taches, l'une est bleue comme la mer, l'autre est verte comme les feuilles des arbres. Ça me rappelle ma mère qui te parlait beaucoup. Joan, j'espère que toi et moi serons toujours bons amis et que nous nous aimerons toujours un peu plus. C'est ce que dit le Bon Dieu : Il veut que nous nous aimions les uns les autres."

Jordi Gibert i Rahola
(Le peintre espagnol Joan Miró a fait ce tableau pour Jordi qui est un enfant mongolien).

